LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5335 - LUNDI 30 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DANS UNE OPÉRATION ENCORE EN COURS

DEUX TERRORISTES ABATTUS À TIZI OUZOU

Page 5

Saâdani appelle à voter oui pour la LF 2016

LE FLN FAIT LA LOI



Lors d'une rencontre avec les députés de son parti, le SG du FLN n'a pas hésité à brandir la suprématie politique et électorale de son appareil au sein de l'hémicycle parlementaire. Il était catégorique et tranchant sur deux points : d'abord, il donne la consigne à ses parlementaires de voter le projet de la loi de finances 2016 ; ensuite, il adresse un message politique et médiatique clair à ses opposants comme à ses alliés de la mouvance présidentielle, en soulignant à ceux qui veulent l'oublier que le FLN est la «locomotive de l'APN».

Page 3



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sellal à la conférence de Paris

Page 2



13e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Soustara taille patron, le Rapid siffle cinq fois

Page 13



CONSIDÉRANT QUE LES AIDES ACTUELLES SONT ENCORE FAIBLES

Les agriculteurs veulent plus de soutien de l'Etat

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

BLIDA

L'association des notables renouvelle son bureau

L'ASSOCIATION consultative des notables de la wilaya de Blida a tenu son assemblée générale ordinaire samedi matin au siège de son bureau, et l'après-midi, son assemblée générale élective où un nouveau président a été désigné à l'unanimité.

Durant la matinée, c'est le bilan moral et financier qui a été présenté par son secrétaire général Momamed Tsalemlal, ainsi que le trésorier. Les deux bilans ont été approuvés par les membres de l'assemblée avec un déficit financier de 273 millions de centimes.

L'après-midi a été consacré à l'élection du nouveau président et de son bureau exécutif. Néanmoins, comme depuis sa création en 2009, cette association a toujours fonctionné avec un président désigné, ses membres et à leur tête le patron du Groupe Sim, Abdelkader Taieb Ezzraimi, ayant refusé le système de vote et suggéré de désigner un nouveau président.

C'est ainsi que pour ne pas déroger à la règle et aux habitudes de cette association, c'est Hassen Ould Rouis qui s'est proposé pour prendre la tête de l'association des notables de la wilaya de Blida, et qu'il a été désigné à l'unanimité. Avant de constituer son bureau composé de 11 personnes dont le premier vice-président est Taïeb Ezzraimi et deux femmes, le nouveau président, qui remplace Hamid Foufa, a tenu à déclarer à l'assistance : «Sans vous, je ne peux absolument rien faire. C'est pour cela que je sollicite votre précieuse aide. Travaillons la main dans la main pour les citoyens de cette wilaya. » Il faut signaler d'un autre côté que l'association consultative des notables de la wilaya de Blida a enregistré très peu d'activités durant l'année par rapport à 2014. Son président sortant, Hamid Foufa, explique cela par le fait que l'équipe de football - l'USMB - était en danger et qu'il a été sollicité pour voler à son secours, ce à quoi il a consacré beaucoup de temps au détriment de l'association des notables. Il s'en excuse auprès des membres de l'assemblée.

Yazid B.

MÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE VILLE DE SIDI ABDALLAH

Le contrat avec la Corée du Sud annulé

L'ALGÉRIE et la Corée du Sud ont décidé hier d'annuler à l'amiable le contrat relatif à l'étude et l'aménagement de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

La décision a été prise lors de la rencontre du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, avec l'ambassadeur de Corée du Sud à Alger, Kim Chong Hun, a indiqué la même source qui a précisé que « l'annulation du contrat n'aura pas d'impact sur le niveau de coopération entre les deux pays ».

Le contrat relatif à l'étude et l'aménagement de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), avait été confié à la société coréenne «Keangnam», rappelle-t-on.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties « ont affirmé leur volonté de renforcer les relations dans les domaines de l'habitat et de l'équipement».

M. Tebboune s'est félicité à cette occasion de la coopération établie entre les deux pays, conclut le communiqué.

S. N.

L'ALGÉRIE PRÉSENTE À LA COP21

Contre la météo des pollueurs



C'est aujourd'hui que s'ouvrent à Paris les discussions sur les mesures à prendre contre les changements climatiques dus à l'activité humaine.

Le rendez-vous, appelé COP 21, a été maintenu malgré l'Etat d'urgence décrété dans la capitale française au lendemain des attentats meurtriers du 13 novembre dernier. L'Algérie, qui sera représentée par le premier ministre Abdelmalek Sellal, fédérera probablement les pays en développement autour de son leitmotiv : «Pour une évaluation différenciée des responsabilités ainsi qu'une solidarité financière Nord-Sud ». De gros orages menaçant de foudroyer les débats. Météo d'un événement international important pour la planète.

Les manifestants écologistes ou anarchistes ont aussi tenu à maintenir leur rendez-vous avec la COP21. Manuel, un militant chevronné de la cause de l'environnement, que nous avons contacté sur Facebook, s'explique : «Nous sommes, nous aussi, bien entendu en deuil, traumatisés par ce qui s'est passé au Bataclan et dans plusieurs quartiers de Paris, mais la situation climatique de notre pauvre Terre c'est tout aussi grave que le terrorisme. Nous allons droit dans le mur.» Et d'illustrer son propos par des envois d'images, rapports scientifiques, alertes sanitaires portant sur le réchauffement du climat, sur le dérèglement des saisons, la famine engendrée par les sécheresses à répétition dans plusieurs contrées du monde. «C'est tragique ; il faut agir et vite, sinon cela sera irréversible.» La sentence est sans appel. Manuel est rentré chez lui et continue sur le web sa manifestation empêchée par les forces de l'ordre dans la rue. L'objectif étant de faire pression sur les dirigeants des Etats qui participent à la Conférence.

LES MÉGA-POLLUEURS

Des Etats dont les plus grands pollueurs sont aussi les superpuissances auxquelles aucune instance internationale ne peut dicter les mesures qui s'imposent, pourtant. Etats-Unis et Chine, géants industriels dont l'essor économique a considérablement affecté le climat par l'effet de serre que les rejets de gaz que leurs usines rejettent dans l'atmosphère. On se souvient que d'autres rendez-vous du même type ont conduit à des résistances criminelles de la part de gouvernements peu disposés à modifier le mode de production de leur économie en raison de calculs politiciens internes et des lobbies industriels de leurs pays respectifs.

SURSAUT OBLIGATOIRE

Cependant, la situation empire de jour en jour et les décideurs politiques sont unanimement conscients de l'enjeu climatique supranational dont les conséquences fâcheuses n'épargnent aucun espace du globe. Fonte des glaciers, typhons, sécheresse, inondations, montée des eaux sont autant de faits concrets qui meublent l'actualité en donnant l'occasion aux experts d'évaluer l'impact économique énorme des changements climatiques. L'argument est de taille puisqu'en refusant de financer la protection de l'environnement, les Etats paient une ardoise en fin de course due à la perturbation des éléments par l'activité industrielle, notamment.

L'ÉNERGIE ALGÉRIENNE

Pour sa part, l'Algérie plaidera pour un engagement équitable des Etats en fonction des responsabilités effective, dans l'altération du climat tel le réchauffement climatique. «En tant que pays en développement, la responsabilité historique de l'Algérie en matière d'accumulation des gaz à effet de serre n'est nullement engagée. Pays peu émetteur de gaz à effet de serre, sa responsabilité actuelle est très limitée» explique l'APS en évoquant la Contribution algérienne qui sera présentée à la COP21.

Une position qui risque fort de convaincre un front de délégations issues de pays subissant les dérèglements climatiques provoqués par les économies les plus développées. Alger pouvant, sur cette question aussi, s'affirmer comme une force de proposition alternative en donnant l'exemple du recours aux énergies propres telles le gaz plutôt que le charbon, et le passage définitif au solaire. Pour peu que le transfert technologique ne souffre plus de verrouillage comme on l'a constaté pour le projet dit Désertech, que son concurrent Transgreen a pu annuler sans le remplacer…

Nordine Mzalla

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sellal à la Conférence de Paris

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, représentera le président Bouteflika, à la 21e Conférence sur les changements climatiques, prévue aujourd'hui à Paris. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

« Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de le représenter aux travaux de la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) qui doit se dérouler à Paris le 30 novembre 2015 et à laquelle prendront part les 196 parties qui ont ratifié la Convention», précise la même source. Sellal sera accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Ressources en Eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri», ajoute le communiqué. La COP21, également connue sous le nom de la Conférence sur le climat à Paris, envisagera d'obtenir, pour la première fois en plus de 20 ans de négociations aux Nations unies, un accord universel juridiquement contraignant sur le climat, ayant pour but de maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Le rendez-vous de Paris est présenté comme l'un des plus grands jamais organisé. Il est prévu que la conférence attire près de 50 000 participants, y compris 25 000 délégués officiels venant des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des agences de l'UN, des ONG, et de la société civile. La préoccupation au sujet du changement climatique a commencé au Sommet de la Terre en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil), au terme duquel il a été adopté la «Convention de Rio» visant à mettre en place un projet destiné à favoriser une stabilisation des concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre (GES) pour éviter une «interférence anthropique dangereuse avec le système du climat». Il a été aussi initié la Conférence annuelle des Parties (Conférence of Parties, COP) chargée de réviser la mise en œuvre de la Convention. La première COP eut lieu à Berlin en 1995, et depuis, des réunions importantes ont inclus la COP3 où le protocole de Kyôto fut adopté, la COP11 où le Plan d'Action de Montréal fut produit, la COP15 à Copenhague où un accord pour prolonger le protocole de Kyôto ne fut malheureusement pas réalisé, et la COP17 à Durban où le Fonds Vert pour le Climat fut créé. L'Algérie a été également touchée par les effets du changement climatique. Selon l'Institut international de développement durable (IISD), les données climatiques relevées dans le Maghreb durant le XXe siècle indiquent un réchauffement estimé à plus de 1°C avec une tendance accentuée au cours des 30 dernières années. L'Algérie avait adhéré au protocole de Kyôto et a milité pour la révision à la hausse des mesures visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui accentuent le réchauffement climatique.

K.M.

RASSEMBLEMENT AUTOUR DU PROGRAMME PRÉSIDENTIEL

Le grand flop de Saâdani

C'est une vieille recette que le SG du FLN a tenté de remettre au goût du jour. L'idée d'un large alliance autour du programme présidentiel a été déjà expérimentée au début du mandat du président Bouteflika à la fin des années 1990.



A l'époque ce front avait réuni des organisations nationales et des milliers d'associations issues de la société civile, mais aucune formation politique. Il était présidé par Amar Saâdani, alors peu connu dans la sphère méditaiqu. Mais cette entreprise avait fait chou blanc.

Elle a tenu deux ans. Ce rassemblement avait laissé place à l'Alliance présidentielle formée de trois partis : le FLN de Belkhadem, le RND de Ouyahia et le MSP de Aboudjerra Soltani, qui ont soutenu le président Bouteflika au cours de trois mandats successifs. Comme la précédente, cette alliance a tenu plus de dix ans, et s'est disloquée en 2013. C'est le MSP, qui a changé entre-temps de leader, qui a fait voler en éclats cette alliance. Ce qui explique aujourd'hui le désir du FLN de Amar Saâdani de rééditer le coup du rassemblement élargi à la société civile et à l'opposition.

Mais cette initiative a peu de chances d'aboutir. Amar Saâdani, qui a défendu son initiative appelée pompeusement «initiative nationale pour le progrès dans la stabilité et l'harmonie», ayant du mal à recruter les grands partis tels que le RND, le FFS, le RCD le MSP, le MPA et le PT. Le SG du FLN, qui a tenu samedi dernier à Ben-Aknoun la première réunion avec les partis et les représentants de la société civile qui ont adhéré à cette initiative, peut compter sur les doigts d'une main le nombre de partis majeurs.

En effet, les grandes formations de l'opposition ainsi que les anciens alliés du FLN tels que le RND ou le MPA, ont boycotté cette rencontre. Sur les 40 formations qui ont donné leur accord, seulement une quinzaine de partis microscopiques ont signé le document de l'adhésion.Des partis politiques comme le TAJ, le PRA, l'ANR, El Karama, le PNSD, le PRD, des représentants d'associations (UNFA, UGTA ONEC, UGCA), les représentants des imams et des zaouïas ont répondu au chef du FLN pour une première rencontre, en vue de structurer la dynamique. Amar Saâdani a également convié des associations satellitaires pour masquer les défaillances des grands partis et pour donner l'illusion du nombre. Pourtant cet essai de mobilisation populaire autour de la démarche présidentielle aurait pu faire l'objet d'une préparation approfondie, longtemps en amont. Comment expliquer cette si faible mobilisation ? Mais si l'unité entre des courants variés se reflétait bien par la variété de la provenance des participants, les effectifs réunis étaient clairement insuffisants. Le «rassemblement», sans l'avoir jamais revendiqué, apparaît comme un état-major sans troupes. Peut-être justement faute d'avoir revendiqué ce rôle.

La volonté ne peut pas transformer un rassemblement de personnes en manifestation de masse; mais la volonté, surtout si elle se donne le temps nécessaire pour agir, peut certainement le faire grandir. La volonté de réussir cette manifestation n'a pas été suffisante.Mais une chose facile est de constater qu'une volonté commune fait défaut, autre chose est de l'expliquer.

Dans le cas de ce rassemblement, ce n'est pas une occasion manquée mais une fausse occasion qui ne pouvait pas porter ses fruits. Le mouvement est d'une incroyable frilosité quand il s'agit de passer à l'action et reste divisé sur des questions centrales. Le plus important restant le fait que cette «initiative» n'a pas su se créer une direction et un bureau effïcaces articulant l'autonomie des participants. La dénomination même d'initiative ne porte aucun message politique et ne suscite aucun désir d'en être.

Hocine Adryen

7E RÉUNION MINISTÉRIELLE ORDINAIRE DES PAYS VOISINS DE LA LIBYE

Le forcing de la diplomatie algérienne

L'ALGÉRIE accueillera demain la 7e réunion ministérielle ordinaire des pays voisins de la Libye, selon le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Cette rencontre verra la participation de l'ensemble des pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte, Soudan, Niger, Tchad et Tunisie), en plus de l'Union africaine, de la Ligue arabe et de l'Union européenne, a précisé M. Messahel.

La Libye sera aussi représentée à cette réunion, à laquelle assistera également le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, a-t-il ajouté. «Comme les précédentes, cette réunion permettra aux pays voisins et aux représentants des organisations régionales et internationales de s'informer mutuellement de la situation en Libye et dans la région et de procéder à l'analyse des derniers développements», a expliqué M. Messahel.

«C'est aussi une opportunité pour l'Algérie de réitérer son appui au processus en cours sous l'égide des Nations unies, pour accélérer la mise en place d'un gouvernement d'union nationale capable de mener à bien la période transitoire et de relever les multiples défis auxquels fait face le pays, notamment le terrorisme», a-t-il souligné.

Le ministre a rappelé, à cet égard, «les fondamentaux de la position algérienne, basée sur la recherche d'une solution politique et pacifique à la crise en Libye, à même de préserver l'unité, l'intégrité territoriale de ce pays, sa souveraineté et la cohésion de son peuple».

Il a également relevé «l'engagement franc» et «constant» de l'Algérie aux côtés du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye.

S. N.

SAÂDANI APPELLE À VOTER OUI POUR LA LF 2016

Le FLN fait la loi

«**NOUS AVONS** la majorité et c'est à nous que revient le pouvoir de décision». L'affirmation est du patron du FLN qui, en rencontrant hier ses députés de l'Assemblée populaire nationale, n'a pas hésité à brandir la suprématie politique et électorale de son appareil. Le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, était catégorique et tranchant sur deux points : d'abord, il donne des consignes à ses parlementaires de voter oui pour le projet de Loi de Finances 2016 et ensuite, il adresse un message politique et médiatique clair et net à ses opposants comme à ses alliés de la mouvance présidentielle en soulignant, à ceux qui veulent l'oublier, que le FLN est la «locomotive de l'APN». Et à la veille du vote crucial d'une loi qui suscite des controverses et des polémiques, Amar Saâdani n'a pas donné des signes de faiblesse ou montré le moindre recul, donnant l'impression que c'est le gouvernement FLN qui a ficelé cette loi et que c'est le FLN encore qui décide et qui tranche sur les budgets de l'Etat. Dans son discours devant son groupe parlementaire, sa consigne de vote était le «oui massif» afin, dit-il, de ne pas donner l'occasion à l'opposition de faire tomber le gouvernement Sellal.

«Que tout le monde comprenne que ce gouvernement appartient au FLN» dira-t-il, ajoutant que son parti ne peut pas soutenir l'opposition pour l'affaiblir et le faire échouer dans son programme». Saâdani ne manquera pas d'accuser cette opposition, sans citer des partis politiques, même si l'allusion s'adresse directement au parti des Travailleurs, qui a tout fait pour «intoxiquer nos députés» ou «infiltrer notre groupe parlementaire de l'APN afin de faire passer des amendements ou des articles délicats». La consigne de Saâdani est claire comme de l'eau de roche: il a appelé à voter «oui» sur le projet tel quel, sans apporter le moindre amendement ou la moindre retouche aux dispositifs les plus critiqués de la LF 2016. «Le peuple est avec nous et le FLN assume entièrement ses responsabilités» clame, l'air serein, le SG du vieux parti. Saâdani a défendu tous les articles «litigieux» du projet, comme l'article 71 qui permet au ministre des Finances de faire les transferts de budgets sectoriels vers d'autres sans passer par le Parlement, alors que le vote et l'affectation des budgets est une prérogative constitutionnelle du Parlement, ou les articles 2 et 66 relatifs à la privatisation des entreprises publiques, à travers plusieurs canaux comme l'introduction des actifs dans la Bourse ou les marchés boursiers, en attendant le vote prochain du nouveau code de l'investissement. Pour Saâdani, les critiques qui fusent sur ces dispositifs, c'est de la «mauvaise langue» qui accuse le «FLN de vendre le pays ou de le brader». Dans le sillage, Saâdani a également défendu le gouvernement par ses justifications des hausses des carburants ou la mise en place de nouvelles augmentations des taxes, comme la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits. En somme, Saâdani veut se faire entendre à tout le monde, alliés et partisans, que le gouvernement Sellal est un cabinet FLN qui applique un programme du président Bouteflika qui est lui-même président du FLN. Une logique tautologique qui renseigne ainsi sur l'avenir des prochaines réformes politiques qui se profilent à l'horizon, notamment la révision de la Constitution.

H. R.

CONSIDÉRANT QUE LES AIDES ACTUELLES SONT ENCORE FAIBLES

Les agriculteurs veulent un plus grand soutien de l'Etat

L'UNION nationale des paysans algériens (UNPA) a appelé l'Etat à donner la priorité au secteur agricole. «Il est impératif de consolider l'économie nationale à travers l'investissement dans le secteur agricole qui est une source de richesse économique», a déclaré. Mohamed Alioui, secrétaire général de l'UNPF. Pour ce faire, Alioui a appelé le gouvernement à augmenter son soutien au secteur agricole soutien qui, selon lui, reste encore «faible» en Algérie, comparé aux autres pays du monde.
Alioui a également souligné l'importance de plus d'efforts pour assurer la protection de l'agriculture et de la richesse animale dans le Sud. Tout en indiquant que le secteur agricole a connu des années difficiles et a été confronté a la décennie noire et à la sécheresse, le SG de l''UNPA regrette le fait que « le soutien apporté par l'Etat au secteur soit toujours faible ». le SG de l'UNPA n'a pas omis d'appeler à l'application du projet du gouvernement relatif à l'extension des périmètres irrigués à 1,5 million d'hectares supplémentaires d'ici 2019 qui devrait, selon lui, contribuer à couvrir les besoins alimentaires du pays en lait et en céréales à plus de 90%. « Ce projet nous permettra de diminuer notre dépendance économique », a-t-il fait remarquer.
Pour ce qui est du manque de main-d'œuvre dans le secteur agricole, Alioui dira que le taux dépasse les 40%. Evoquant les dossiers relatifs à l'octroi d'actes de concession pour l'exploitation des terres agricoles, il fera savoir que 70% de ces dossiers sont réglés tandis que les 30% restant font encore l'objet de litige.
Alioui a réitéré son attachement à l'application de la loi 87/19 qui régit le foncier agricole, que l'UNPA attend depuis plus de vingt ans. En outre, la même source a salué la décision signée du Premier ministre Abdelmalek Sellal relative à l'organisation de deux réunion entre les walis et les cadres du secteur chaque mois, dans le but d'examiner les problèmes enregistrés dans ce secteur.
Par ailleurs, Mohamed Alioui a annoncé que la CNMA sera désormais à la disposition des petits agriculteurs. Il fera savoir par ailleurs, que 3 millions d'agriculteurs seront intégrés dans le système de sécurité sociale dans la catégorie des activités libérales.
Le SG de l'UNPA avait, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration du 41e anniversaire de la création de l'UNPA à laquelle a pris part le Premier ministre Abdelmalek Sellal, insisté sur la préservation du foncier agricole, tout en préconisant « la constitutionnalisation de la protection des terres et de la production agricoles ».
Alioui a enfin appelé à la promulgation de décrets exécutifs relatifs à l'organisation du secteur agricole et la mise en œuvre des décisions issues des réunions ayant regroupé l'Union avec le ministre du secteur et les chambres et commissions agricoles

L. L.

PLUS DE 36 000 AFFAIRES TRAÎNENT EN JUSTICE

TERRES AGRICOLES, LE GRAND CONFLIT DU FONCIER

Partagé entre optimisme et pessimisme, le président de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Allioui, a longuement évoqué, hier à Alger, les défis qui attendent le secteur de l'agriculture lequel, selon lui, demeure la clé qui permet le sauvetage de l'économie nationale, dépendante à ce jour des hydrocarbures malgré une chute catastrophique des prix de l'or noir sur le marché mondial.



Au moins 36 000 affaires liées à des différends et à des violations de terrains agricoles traînent depuis plus de dix ans dans les tribunaux du pays. C'est ce qu'a dévoilé hier le président de l'UNPA lors de son intervention au Forum d'El Moudjahid : «Ces milliers d'affaires ont entraîné des résultats catastrophiques non seulement sur le plan de la productivité agricole du pays, mais aussi sur le nombre de décès lors des conflits, parfois armés, ayant opposé plusieurs parties antagonistes.
Les causes qui reviennent souvent dans ces affaires sont les différends entre deux ou plusieurs parties portant sur les terrains agricoles et sur l'acte de propriété», a précisé le porte-parole des agriculteurs algériens.
La situation est grave, d'après lui. «Aujourd'hui, 30% des agriculteurs n'ont pas d'acte de propriété.
C'est un chiffre qui fait peur et l'avenir de l'agriculteur, est incertain. Notre souhait c'est de régler la situation de ces agriculteurs et j'ai eu l'occasion de l'expliquer au Premier ministre Abdelmalek Sellal lors d'une rencontre jeudi passé», a affirmé Mohamed Allioui.
Abordant le sujet de l'autosuffisance sur le plan de l'agriculture, le président de l'UNPA a paru moins optimiste sur ce registre. «Nous avons un immense pays qui a, actuellement, exploité uniquement 5 millions d'hectares pour l'agriculture. Ce chiffre est appelé à s'accroître si nous voulons arriver à l'autosuffisance alimentaire.
Mais pour cela il faut que l'Etat mette le paquet du moment que nous vivons une double crise, financière et économique. D'ailleurs, l'agriculture c'est le cheval de bataille du Gouvernement, c'est même la bataille du siècle après la chute des prix du pétrole», a précisé hier Mohamed Allioui. Le représentant des 4 millions d'agriculteurs algériens a déclaré que, jeudi dernier, il a été reçu par le Premier ministre Abdelmalek Sellal pour débattre des multiples problèmes qui planent sur le secteur de l'agriculture mais surtout pour parler des solutions à apporter en urgence pour y remédier, face à la crise économique et financière qui rouge le pays.
«Le Premier ministre a pris d'importantes décisions et pour la première fois ces décisions vont droit à l'amélioration de la vie des agriculteurs, au développement de l'agriculture et surtout pour nettoyer le secteur des parasites», a expliqué Mohamed Allioui.
Parmi ces décisions, celle destinée aux 48 walis qui sont appelés, dorénavant, à tenir deux rencontres mensuelles avec les représentants des agriculteurs de leur wilaya, de ceux des directions des domaines agricoles (PDA), afin de débattre des problèmes qui concernent le secteur. Aussi, les agriculteurs ont, désormais, le droit à une assurance totale, y compris le droit d'obtention de la carte Chifa tout comme ils ont le droit, depuis hier, à un crédit octroyé par la BADR dans le cadre d'une nouvelle banque destinée spécialement aux agriculteurs, la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA).

Trois millions d'agriculteurs bénéficient enfin de la carte Chifa

Selon le président de l'UNPA, le gouvernement algérien a donné son feu vert et à partir d'aujourd'hui pour la mise en application de la nouvelle banque dédiée spécialement aux aides pour les agriculteurs, la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA). «C'est à partir de ce jour (hier), que la BADR et la CNMA octroient des crédits à long terme au profit des petits agriculteurs. Le but étant de les aider face aux multiples difficultés qu'ils rencontrent.
Désormais, les agriculteurs peuvent se rapprocher de la BADR pour bénéficier des facilitations en matière de financement de leurs projets, entre autres l'octroi d'équipements et de matériels destinés à creuser des puits», a-t-il dévoilé. Il a ajouté aussi que dès aujourd'hui trois millions d'agriculteurs auront enfin le droit à la sécurité sociale.
«J'ai une très bonne nouvelle à annoncer aux agriculteurs. Dès aujourd'hui, plus de trois millions d'agriculteurs auront droit à la carte chifa. C'est une première depuis l'indépendance. Enfin, l'agriculteur algérien existe au pays. Il était privé de l'ensemble de ses droits, pourtant des milliers d'entre eux ont été assassinés par les hordes terroristes à l'époque où le terrorisme faisait sa loi dans les monts, les villages et les zones rurales».

Effacement des dettes : les agriculteurs veulent plus

En mars 2009, et suite à un décret signé par le président Bouteflika, des millions d'agriculteurs et d'éleveurs ont bénéficié d'un effacement de leurs dettes qui dépassent les 3 000 milliards de DA.
Pour le président de l'UNPA, Mohamed Allioui, cette décision importante prise par le président de la République avait permis de sauver le secteur de l'agriculteur d'une véritable crise. «Par cette décision, à cette époque, l'Etat n'avait d'autres choix que retourner la page et ouvrir une autre pour tenter de relancer le moteur de l'économie. Il faut rappeler qu'avant que les agriculteurs ne bénéficient de cette décision, les industriels, comme c'est le cas de l'entreprise Cosider, avaient bénéficié de la même démarche, pourtant ces entreprises n'avaient pas besoin d'une telle action.
L'entreprise Cosider avait bénéficié d'un effacement des dettes de 3 000 milliards de centimes, pourtant elle se trouvait dans une position idéale et en bonne performance économique», a expliqué le président de l'UNPA.

F. Sofiane

IN GUEZZAM PLAQUE TOURNANTE DE LA CONTREBANDE

Arrestation de 27 contrebandiers et de 21 immigrants clandestins dans le sud du pays



Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji-Mokhtar et d'In Guezzam ont arrêté 27 contrebandiers et 21 immigrants clandestins.

C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale transmis à notre rédaction. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e Région militaire) ont arrêté, le 28 novembre 2015, 27 contrebandiers, 21 immigrants clandestins et ont saisi un camion, deux véhicules tout-terrain, 13 détecteurs de métaux et une quantité de denrées alimentaires destinée à la contrebande », précise le communiqué. Par ailleurs, «au niveau de la 2e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tiaret ont appréhendé sept immigrants clandestins», ajoute la même source. D'autre part, «un détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued (4e RM) a appréhendé un contrebandier près de la localité de Ghamra à Guémar et a saisi un camion chargé de 25 quintaux de tabac», note la même source. Cinq contrebandiers et un narcotrafiquant ont été arrêtés dans l'extrême sud du pays (MDN). Cette opération porte à 37 le nombre de contrebandiers appréhendés. Vendredi, cinq contrebandiers ont été arrêtés et près de 20 tonnes de denrées alimentaires ont été saisies à In Guezzam et cinq autres contrebandiers et un narcotrafiquant ont également été arrêtés jeudi à In Guezzam et In Amenas, dans l'extrême sud du pays. Le 18 novembre, 29 contrebandiers ont été arrêtés à Tamanrasset et In Guezzam par des éléments de l'ANP, ce qui donne à penser que la région est désormais la véritable plaque tournante du trafic transfrontalier à partir de l'extrême sud du pays.

K. M.



BÉJAÏA

L'auteur d'une tentative d'homicide volontaire arrêté

«**LES ÉLÉMENTS** de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou ont arrêté l'auteur de la tentative d'homicide volontaire des tentes des nomades installés à Bouyizène commise la semaine dernière», apprend-on de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Il s'agit de B.K. âgé de 22 ans. Cet individu, qui était sous l'effet de l'alcool et avait un comportement attentatoire aux mœurs, a asséné plusieurs coups de couteau à la victime B.Y. âgé de 22 ans, qui habite le même lieu. La police a été alertée par téléphone au sujet d'une altercation et de l'agression de B.Y. par arme blanche.

Ce dernier a été grièvement blessé et avait de nombreuses et profondes lésions pour avoir tenté de raisonner son agresseur qui était dévêtu et ne cessait de prononcer, à voix haute, des mots obscènes.

L'agresseur a été présenté devant le parquet d'Akbou pour tentative d'homicide avec un objet contondant puis mis en détention provisoire par le juge instructeur.

N. B.

UN IMPORTANT RÉSEAU DE VOL DE MOTOS ET DE VÉHICULES DÉMANTELÉ

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la 1re sûreté urbaine de Béjaïa ont réussi à démanteler, la semaine dernière, un important réseau de vol de motos et de véhicules par effraction.

Composé de 11 éléments âgés entre 19 et 39 ans et résidant dans différentes wilayas (Béjaïa, Annaba, Médéa, M'sila et Batna), ce gang a commis au moins 18 vols. «Une enquête approfondie a été menée par les services de sécurité qui ont réussi à récupérer huit motos de différentes marques, leurs papiers d'indentification et deux autres motos en pièces détachées», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Présentés devant le parquet et mis en examen jeudi dernier pour «constitution de bande organisée, vols par effraction, complicité, utilisation de véhicule et non dénonciation de crime», 6 des 11 individus ont été placés en détention provisoire tandis que le reste des éléments sont cités à comparaître directement au procès.

N. B.

ILS LOUAIENT DES VÉHICULES ET LES REVENDAIENT AVEC DE FAUX DOCUMENTS

Démantèlement d'un réseau de trafic de véhicules Bouzeguène

UN GROUPE de malfaiteurs spécialisés dans le trafic de véhicules a été démantelé par les services de la police de la Sûreté de daïra de Bouzeguène. Les investigations ont été entreprises suite aux plaintes déposées par des gérants d'agences de location de véhicules à l'encontre d'un individu qui louait des voitures sans les restituer à la fin du contrat de location. L'enquête s'est soldée par l'identification du mis en cause, demeurant à Bouzeguène.

Après son arrestation, celui-ci a révélé qu'il utilisait de faux documents et revendait les véhicules à une autre personne, receleur et repris de justice de la localité d'Ouzellaguène dans la wilaya de Béjaïa. Celui-ci a été interpellé à son tour, alors qu'un troisième complice demeurant à Akbou, dans la même wilaya, est activement recherché. Présentés devant le parquet d'Azazga au courant de la semaine écoulée pour association de malfaiteurs en vue de commettre des délits, falsification de documents administratifs délivrés par les administrations publiques, faux et usage de faux et abus de confiance, les deux individus ont été placés en détention préventive. Par ailleurs, une deuxième association de malfaiteurs composée de quatre individus dont trois mineurs, a été démantelée par les forces de la police de la quatrième Sûreté urbaine. Un communiqué de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou indique que c'est suite à la plainte d'un citoyen de la Nouvelle ville de Tizi Ouzou, victime d'un vol par effraction, qu'une enquête a été ouverte. Au moment de leur interpellation, les mis en cause étaient en possession d'une somme d'argent, revenu de la vente des objets volés. Le majeur du groupe a été placé en détention préventive par le parquet de Tizi Ouzou, tandis que les trois mineurs se trouvent sous contrôle judiciaire pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs en vue de commettre des délits et vol par effraction en réunion.

A. Drifa

DANS UNE OPÉRATION QUI EST TOUJOURS EN COURS

Deux terroristes abattus à Tizi Ouzou

DEUX TERRORISTES ont été tués et leurs armes récupérées hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours d'un ratissage dans les monts d'Aghrib dans la wilaya de Tizi Ouzou. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense dans un communiqué transmis à notre rédaction. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce au concours des citoyens et à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou/1e région militaire a neutralisé aujourd'hui 29 novembre 2015, deux terroristes, suite à une opération de ratissage près de la commune d'Aghrib, au nord de la ville d'Azazga », a précisé le MDN. «L'opération qui est toujours en cours, a permis de récupérer deux pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions, huit téléphones portables et d'autres objets », a ajouté la même source.

L'ANP a lancé une vaste opération de ratissage dans la région d'Aghrib, réputée un lieu où sévissent des groupes armés. La semaine dernière, l'armée a également démantelé un groupe de soutien aux bandes terroristes composé de 14 éléments dans cette région. Lors de leurs investigations, les forces de l'ANP ont également procédé à la destruction, à Tizi Ouzou, de 16 casemates qui servaient d'abris aux terroristes. La veille de cette opération, quatre casemates contenant un lot de différents médicaments et d'autres objets avaient été détruites par l'ANP.

K. M.

République ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE , DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSTAIRE BENI-MESSOUS

NIF : 0986 1632 92 041 26

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N°10/236 du 07/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Le CHU Béni-Messous informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n°**37/2015** portant su **«l'approvisionnement en réactif, milieux de culture et divers produits de laboratoire au profit du Centre Hospitalo- Universitaire pour l'année *2015* »**

Parus dans les quotidiens nationaux suivants :

- المحرر en date du **19/08/ 2015**
- **Le jeune indépendant** en date du **19/08/ 2015**
- Le BOMOP en date du **23 au 29 Aout 2015**

A l'issue des délibérations de la commission d'évaluation des offres et en application du système de notation fixé à l'article 20 du cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot 09 : Réactifs pour Anapath

l'infructuosité du lot pour le motif suivant**: aucune offres n'est réceptionnée**

Lot 10 : Réactifs KREATECH LEICA

l'infructuosité du lot pour le motif suivant**: inéligibilités du soumissionnaire**

Lot 13 : produits chimiques

Soumissionnaires	Note technique	Note financière	Note cumulée	Montant Minimum en TTC	Montant maximum en TTC	observation
PROCHIMA SIGMA NIF :001013019008849	**56/70**	**30/30**	**86/100**	**2 361 001.50 DA**	**12 323 598.30DA**	**Meilleure note cumulée**

Lot 14 : *réactifs manuels*
l'infructuosité du lot pour le motif suivant **: aucune offres n'est réceptionnée**

Lot 19 : Réactifs D4AUTO-IMMUNITE EUROIMMUN

l'infructuosité du lot pour le motif suivant**: la non-conformité l'offre du soumissionnaire**

Lot 23 : Réactifs WESCOR

l'infructuosité du lot pour le motif suivant**: aucune offre n'est réceptionnée**

Lot 24 : Réactifs D'HEMOSTASE

Soumissionnaires	Note technique	Note financière	Note cumulée	Montant Minimum en TTC	Montant maximum en TTC	observation
SARL SYSLAB NIF :099916000951124	**56/70**	**30/30**	**86/100**	**178 457 .75 DA**	**1 578 549.96 DA**	**Meilleure note cumulée**

Lot 32 : Réactifs POUR COMPTEUR HEMATOLOGIQUE ABX

l'infructuosité du lot pour le motif suivant**: aucune offre n'est réceptionnée**

Lot 35 : TEXT RAPIDE POUR LA MICROBIOLOGIE CERTEST BIOTECH

l'infructuosité du lot pour le motif suivant**: aucune offre n'est réceptionnée.**

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix retenu par la partie contractante dispose d'un délai de **dix « 10 » jours** à partir de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin des opérateurs des marchés publics ,pour introduire un recours auprès de la commission ministérielle des recours sise au Ministère de la Santé,de la Population et de la Reforme Hospitalière (El Madania Alger), Dépassant ce délai toute réclamation ou protestation sera considérée comme nulle et non avenue.

Le Jeune Indépendant **du 30/11/2015 / ANEP N° 355 849**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation, relative à la réalisation de deux (02) lycées à travers la wilaya de Chlef, répartis en lots séparés **: lot n° 01 : Réalisation d'un lycée type 800/200R à Oued Sly, lot n° 02 : Réalisation d'un lycée type 1000/300 avec internat à Zeboudja,** qu'à l'issue de la séance d'évaluation des offres techniques et financières effectuée 19/11/2015, les marchés sont attribués provisoirement à :

Désignation du projet	Soumissionnaires	Note technique obtenue	Montant DA/TTC	Délais	Critères de choix
Lot n° 01 : Réalisation d'un lycée type 800/200 R à Oued Sly.					
Lot n° 1A : Enseignement A+B	BEN SAOU AEK NIF : 197502190024930	63	121 384 859,3 1 (corrigé)	12 mois	Moins disant
Lot n° 1D : Réfectoire et Cuisine.	EURL ETAMIR G. TAHAR MEZDEK NIF : 00802219009057	65	28 591 894,96 (corrigé)	05 mois	Moins disant
Lot n° 1E : Salle de sport.	KARDJANA MED NIF : 196502120071442	50	35 871 785,82 (corrigé)	09 mois	Moins disant
lot n° 02 : Réalisation d'un lycée type 1000/300 avec internat à Zeboudja.					
Lot n° 2E : Bloc logements (01F5 + 03F4+02F3 + 01F1).	Infructueux : aucun soumissionnaire n'est préqualifié techniquement.				

NB : - Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres et le Bulletin officiel des marchés de l'Opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente. Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir les précisions sur les résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui assuré la publication de l'avis d'appel d'offres et le Bulletin officiel des marchés de l'Opérateur public (BOMOP).

Le Jeune Indépendant **du 30/11/2015 / ANEP N° 355 894**

République ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE BOUIRA
DAIRA : DE BOUIRA
COMMUNE : DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49-alinéa 2

Du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété , la commune de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a la consultation du 11/10/2015 relatif au projet de renforcement réseau d'AEP ZONE MENNI qu'après étude et examen des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise SAIDI NAZIM pour un montant de :11.852.685.00 DA et un délai de réalisation de 03 Mois Lors de la réunion de la commission d'évaluation des offres en date 25/11/2015.

N°	Entreprise	Note Globale	Montant	Délai	O.B.S
01	SAIDI NAZIM SIS AU BOULEVARD COLONEL AMIROUCHE M'CHEDALLAH BOUIRA	38/50	11.852.685.00 DA N° FISCAL 1980.1017.0078.333	03 mois	L'entreprise moins disante

Les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher du bureau des marchés au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché et prendre connaissance de leurs offres techniques et financières, conformément a l'article 126 du décret présidentiel n° 10/236 DU 07/10/2010.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par la commune peut introduire un recours dans les 10 (DIX) jours, a compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, au prés de la commission communale des marchés publics, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 236/2010 DU 07/10/2010.

Le Jeune Indépendant **du 30/11/2015 / ANEP N° 355 870**

Comment le gaz naturel de Gaza est devenu l'épicentre d'une lutte internationale pour le pouvoir

Devinez quoi? Presque toutes les guerres actuelles, les soulèvements et autres conflits au Moyen-Orient sont reliés par un seul fil, qui est aussi une menace: ces conflits s'inscrivent dans la concurrence toujours plus frénétique pour trouver, extraire et vendre des combustibles fossiles dont la consommation future garantit de conduire à une série de crises environnementales cataclysmiques.

Par Prof. Michael Schwartz*

Parmi les nombreux conflits autour des combustibles fossiles dans la région, l'un d'eux, enveloppé de menaces grandes et petites, a été largement négligé, et Israël en est l'épicentre. Ses origines remontent au début des années 1990, lorsque les dirigeants israéliens et palestiniens ont commencé à se disputer à propos de rumeurs faisant état de gisements de gaz naturel en Méditerranée, au large des côtes de Gaza. Au cours des décennies qui ont suivi, il s'est développé en un conflit sur plusieurs fronts qui a impliqué plusieurs armées et trois navires de guerre. Dans le processus, il a déjà infligé une misère effrayante à des dizaines de milliers de Palestiniens, et il menace d'ajouter plusieurs couches de misères aux gens qui vivent en Syrie, au Liban et à Chypre. Il pourrait même, éventuellement, plonger des Israéliens dans la misère.

Les guerres pour les ressources n'ont évidemment rien de nouveau. Virtuellement, toute l'Histoire du colonialisme occidental et de la mondialisation de l'après-Deuxième Guerre mondiale a été animée par l'effort de trouver et de commercialiser les matières premières nécessaires à la construction ou au maintien du capitalisme industriel. L'expansion d'Israël en fait partie, tout comme l'appropriation des terres palestiniennes. Mais les combustibles fossiles ne sont arrivés au centre des relations israélo-palestiniennes que dans les années 1990, et ce conflit initialement circonscrit s'est élargi pour inclure la Syrie, le Liban, Chypre, la Turquie, et la Russie après 2010.

Le poison de l'histoire du gaz naturel gazaoui

Dès 1993, lorsque Israël et l'Autorité palestinienne (AP) ont signé les Accords d'Oslo supposés mettre fin à l'occupation israélienne de Gaza et de la Cisjordanie et créer un Etat souverain, personne ne pensait grand-chose du littoral de la bande de Gaza. Par conséquent, Israël a accepté que l'Autorité palestinienne nouvellement créée contrôle totalement ses eaux territoriales, même si la marine israélienne patrouillait encore dans la zone. Les bruits concernant les gisements de gaz naturel importaient peu parce que les prix étaient alors très bas et les réserves abondantes. Il n'est donc pas étonnant que les Palestiniens aient mis du temps à recruter British Gas (BG) – un acteur majeur dans le domaine du gaz naturel mondial – pour savoir ce qu'il y avait là. Ce n'est qu'en 2000 que les deux parties ont même signé un modeste contrat pour développer ces gisements dont la présence avait été confirmée.

BG a promis de financer et de gérer leur développement, de prendre tous les frais à sa charge et d'exploiter les installations en échange de 90% des revenus, un accord relevant de l'exploitation, mais typique du « partage des bénéfices ». Jouissant d'une industrie du gaz naturel déjà en fonction, l'Egypte a accepté d'être le pôle terrestre et le pont de transit pour le gaz. Les Palestiniens devaient recevoir 10% des revenus



(estimés à environ un milliard de dollars en tout) et avaient la garantie d'accéder à suffisamment de gaz pour couvrir leurs besoins.

Si ce processus avait avancé un peu plus vite, le contrat aurait pu être mis en œuvre tel que c'était écrit dans les actes. En 2000, cependant, avec l'expansion rapide de son économie, peu de combustibles fossiles et des relations épouvantables avec ses voisins riches en pétrole, Israël s'est retrouvé en constante pénurie d'énergie. Au lieu de tenter de résoudre son problème par un effort, vigoureux mais réalisable, pour développer des sources d'énergie renouvelable, le Premier ministre Ehud Barak a ouvert l'ère des conflits pour le pétrole de la Méditerranée orientale. Il a imposé le contrôle naval d'Israël sur les eaux territoriales de Gaza et a mis son veto à l'accord avec BG. En lieu et place, il a demandé que ce soit Israël, et non l'Egypte, qui reçoive le gaz de Gaza et qui contrôle aussi tous les revenus destinés aux Palestiniens – pour prévenir que l'argent reçu soit utilisé pour « financer le terrorisme ».

Avec ça, les Accords d'Oslo étaient officiellement condamnés. En décrétant que le contrôle palestinien sur les revenus du gaz était inacceptable, le gouvernement israélien s'est engagé lui-même à n'accepter aucune autonomie budgétaire, même la plus limitée, de la part des Palestiniens, et encore moins de souveraineté. Comme aucun gouvernement ou organisation palestinien ne l'accepterait, un avenir truffé de conflits armés était assuré.

Le veto israélien a suscité l'intervention du Premier ministre Tony Blair, qui a tenté de trouver un accord qui satisfasse à la fois le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne. Résultat: une proposition en 2007 qui aurait livré le gaz en Israël, et non en Egypte, à des prix inférieurs à ceux du marché, avec les mêmes 10% des revenus obtenus à destination de l'Autorité palestinienne. Ces fonds, toutefois, devaient d'abord être versés à la Réserve fédérale à New York, pour procéder à la distribution, ce qui était censé garantir qu'ils ne seraient pas utilisés pour attaquer Israël.

Cet arrangement n'a toujours pas satisfait les Israéliens, qui ont souligné que la récente victoire du parti militant Hamas lors des élections à Gaza avait rompu l'accord. Bien que le Hamas ait accepté de laisser la Réserve fédérale superviser toutes les dépenses, le gouvernement israélien, maintenant conduit par Ehud Olmert, a insisté pour qu'« aucune redevance ne soit payée aux Palestiniens ». En lieu et place, les Israéliens fourniraient l'équivalent de ces sommes « en biens et en services ».

Cette offre, le gouvernement palestinien l'a refusée. Peu après, Olmert a imposé un blocus draconien de Gaza, que le ministre de la Défense israélien a qualifié de « guerre économique » qui provoquerait une crise politique conduisant à un soulèvement populaire contre le Hamas. « Avec la collaboration de l'Egypte, Israël a alors pris le contrôle sur tout le commerce dans et hors de Gaza, limitant même sévèrement toutes les importations de nourriture et éliminant son industrie de la pêche. » Comme le conseiller d'Olmert, Dov Weisglass, a résumé ce programme, le gouvernement israélien « a mis les Palestiniens à la diète » (ce qui, selon la Croix-Rouge, a bientôt provoqué une « malnutrition chronique », particulièrement des enfants gazaouis).

Lorsque les Palestiniens ont continué à refuser d'accepter les conditions d'Israël, le gouvernement Olmert a décidé unilatéralement d'extraire le gaz, quelque chose, croyait-il, qui ne pourrait arriver qu'une fois que le Hamas serait remplacé ou désarmé. Comme l'a expliqué l'ancien commandant des Forces armées israéliennes et alors ministre des Affaires étrangères :

« Le Hamas… a confirmé sa capacité de bombarder les installations gazières et électriques stratégiques d'Israël… Il est clair que sans opération militaire globale pour éradiquer le contrôle du Hamas sur Gaza, aucun forage ne peut avoir lieu sans le consentement du mouvement islamique radical. »

Dans cette logique, l'opération Plomb durci a été lancée à l'hiver 2008. Selon le vice-ministre de la Défense Matan Vilnai, elle était destinée à soumettre Gaza à une « shoah » (le mot hébreu pour holocauste ou désastre). Yoav Galant, le commandant général de l'opération, a dit qu'elle avait été conçue pour « renvoyer Gaza des décennies en arrière». Comme le parlementaire israélien Tzachi Hanegbi l'a expliqué, le but militaire spécifique était de « renverser le régime de terreur du Hamas et de prendre le contrôle de toutes les zones depuis lesquelles des roquettes sont tirées sur Israël ».

L'opération Plomb durci a en effet « renvoyé Gaza des décennies en arrière ». Amnesty International a rapporté que l'offensive, qui a duré 22 jours, a tué 1 400 Palestiniens, « dont environ 300 enfants et des centaines d'autres civils désarmés, de larges zones de Gaza ont été totalement rasées, laissant plusieurs milliers de personnes sans abri et l'économie déjà catastrophique en ruines ». Seul problème: l'opération Plomb durci n'a pas atteint son but de « transférer la souveraineté des gisements gaziers à Israël ».

Plus de sources de gaz égale plus de guerres pour les ressources

En 2009, le gouvernement nouvellement élu du Premier ministre Benjamin Netanyahou a hérité de l'impasse concernant les gisements de gaz de Gaza et d'une crise énergétique en Israël qui a empiré lorsque le Printemps arabe en Egypte a interrompu, puis anéanti 40% des ressources gazières du pays. La hausse des prix de l'énergie avait déjà contribué aux plus grandes manifestations des israéliens juifs depuis des décennies.

En l'occurrence, cependant, le régime de Netanyahu a aussi hérité d'une solution potentiellement permanente au problème. Un immense gisement de gaz accessible a été découvert dans le Bassin levantin, au large des côtes de la Méditerranée orientale. Les dirigeants israéliens ont immédiatement affirmé que « la plupart » des réserves de gaz récemment confirmées se situaient « sur le territoire israélien ». En agissant de la sorte, ils ignoraient des affirmations contraires émanant du Liban, de la Syrie, de Chypre, et des Palestiniens.

Dans un autre monde, l'immense gisement de gaz aurait pu être exploité conjointement par les cinq prétendants, et un plan de production aurait pu être mis en place afin d'améliorer l'impact environnemental de la libération future de 3,68 m3 de gaz dans l'atmosphère. Mais comme l'a observé Pierre Terzian, éditeur du journal de l'industrie pétrolière Petrostrategies, « Tous les éléments dangereux sont là… C'est une région où le recours à l'action violente n'est pas quelque chose d'inhabituel. »

Au cours des trois ans qui ont suivi la découverte, l'avertissement de Terzian a semblé toujours plus prémonitoire. Le Liban est devenu le premier point chaud. Au début de 2011, le gouvernement israélien a annoncé l'exploitation unilatérale de deux champs, environ 10% de ce Bassin levantin situé dans les eaux côtières contestées, près de la frontière entre Israël et le Liban. Le ministre de l'Energie libanais Gebran Bassil a immédiatement menacé d'une confrontation militaire, affirmant que son pays ne « permettrait pas à Israël ou à toute compagnie travaillant pour les intérêts israéliens de prendre une quelconque quantité de notre gaz qui est en baisse dans notre zone ». Le Hezbollah, la faction politique la plus offensive au Liban, a promis des attaques de roquettes si « un seul mètre » de gaz naturel était extrait des champs disputés.

●●● (À SUIVRE)

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOS COM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

LE PROJET A DE FERVENTS SUPPORTERS AUX ETATS-UNIS

Le "Sunnistan", pivot du remodelage sioniste du Moyen-Orient

Les Libanais se souviennent très bien de l'ancien ambassadeur américain néoconservateur John Bolton, un des piliers du Nouveau Moyen Orient. En 2006, lors de la deuxième guerre israélienne contre le Liban qui devait être sa pierre angulaire, il était le représentant de son pays au Nation Unies.



Il s'était fait alors remarquer par son intransigeance à faire arrêter cette offensive avant de voir la résistance libanaise « écrasée ou totalement désarmée », selon ses propos. Avant de se rétracter quelques jours plus tard, demandant une médiation qatarie pour la faire arrêter, « car Israël n'était plus capable de la continuer ». Sa niaiserie avait alors été tournée en dérision par le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, s'exclamant lors de l'un de ses discours qu'il l'avait toujours fait ressembler à « un personnage de bande dessinée ». Depuis il a été demis, mais continue à disséminer à droite et à gauche ses analyses. Sa dernière est une réponse à la question « comment détruire Daesh», écrite dans une tribune pour le New York Times. Elle se résume par la création d'un Sunnistan. Selon le néoconservateur, la seule question qui vaille pour défaire Daesh est la suivante : « Quoi après l'État islamique ? Car, il faudrait d'après lui « résoudre cette question avant d'envisager des plans opérationnels ».

Et l'ancien ambassadeur de développer ses idées : « la réalité est que l'Irak et la Syrie comme entités étatiques indépendantes n'existent plus. L'État islamique s'est taillé un territoire dans des pans entiers de ces deux pays. Ajoutez à cela l'émergence de facto d'un Kurdistan indépendant et vous avez un Moyen-Orient à la physionomie totalement inédite ». Dès lors, pour John Bolton, Washington doit reconnaître cette nouvelle donne géopolitique. La meilleure alternative à l'État islamique dans le nord-ouest de l'Irak et la Syrie est un nouvel État sunnite indépendant. Son avantage, entre autre: son potentiel économique certain en tant que producteur de pétrole. Il pourrait aussi constituer un rempart à la fois « contre la Syrie de Bachar el-Assad allié à l'Iran chiite et à l'Irak ». Pour lui, l'ambition de cet « axe » est de restaurer les gouvernements irakien et syrien dans leurs anciennes frontières. Ce qui est « fondamentalement contraire aux intérêts américains, israéliens et à ceux des États arabes amis », avertit le néoconservateur. Selon Bolton, ce « Sunnistan » devrait aussi contrer les intérêts russes dans cette région et sera nécessairement sous protectorat américain. Ce qui explique aussi pourquoi Daesh n'a pas encore été défait par la Coalition menée par les Etats-Unis.

R. I.

SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE ANKARA

Poutine dévoile les mesures de rétorsion contre laTurquie

LE CHEF D'ETAT russe a signé un décret visant à renforcer la sécurité nationale et introduisant des mesures économiques contre la Turquie, après l'attaque du bombardier russe Su-24, rapporte le service de presse du Kremlin. Après la suspension du régime sans visas annoncée vendredi 27 novembre, et signée aujourd'hui, le président russe a annoncé la mesure la plus douloureuse pour la Turquie. Selon le décret, les opérateurs touristiques ne sont plus autorisés à vendre des séjours en Turquie. « Stipuler que les tour-opérateurs et les agents touristiques doivent se garder de vendre aux citoyens russes des produits touristiques prévoyant la visite du territoire de la République turque », lit-on dans le décret. Les vols charters entre la Russie et la Turquie sont également interdits. De même, ces mesures du Kremlin « visant à assurer la sécurité nationale et celle des citoyens russes », interdisent aux employeurs russes d'embaucher des citoyens turcs à partir du 1er janvier 2016 et ordonnent d'interdire ou de limiter l'activité des organisations turques en Russie. De surcroît, Vladimir Poutine a ordonné d' « interdire ou limiter les opérations économiques extérieures, prévoyant l'importation sur le territoire russe de certains produits provenant de la République turque selon la liste définie par le Gouvernement de la Fédération de Russie (à l'exception des produits importés pour la jouissance personnelle dans la quantité autorisée par l'Union économique eurasiatique) », selon le texte du décret publié par le Kremlin. En attendant une éventuelle rencontre avec le chef d'Etat russe Vladimir Poutine lundi à Paris, le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré samedi que la Turquie avait besoin de la Russie et que la Russie avait besoin de la Turquie: « Nous ne pouvons pas ne plus être en contact », a-t-il dit.

Le 24 novembre, un chasseur F-16 de l'armée de l'air turque a abattu un bombardier russe Su-24 impliqué dans la campagne de frappes aériennes contre les positions de Daesh en Syrie. Selon Ankara, l'avion russe a violé l'espace aérien turc. Moscou dément ces allégations tout en soulignant que son bombardier ne présentait aucune menace pour la Turquie. Suite à l'incident, le président russe Vladimir Poutine a accusé les autorités turques de complicité avec les terroristes dans la région. La Russie a en outre déployé en Syrie des systèmes antiaériens S-400 en vue d'assurer la sécurité de ses forces aériennes combattant les terroristes de Daesh.

R. I.

Su-24

LE CORPS DU PILOTE REMIS À L'AMBASSADEUR RUSSE À ANKARA

Le corps d'Oleg Pechkov, pilote du bombardier russe Su-24 abattu par les forces aériennes turques, a été remis dimanche à l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Ankara Andreï Karlov. L'avion transportant la dépouille est arrivé dans la capitale turque depuis la province de Hatay dans le sud du pays. La date du transfert du corps en Russie est en passe d'être concertée. Le 24 novembre, un chasseur F-16 de l'armée de l'air turque a abattu un bombardier russe Su-24 impliqué dans la campagne de frappes aériennes contre les positions de l'Etat islamique en Syrie. Selon Ankara, l'avion russe a violé l'espace aérien turc. Moscou dément ces rapports tout en soulignant que son bombardier ne présentait aucune menace pour la Turquie.

COP21

11 000 POLICIERS ET GENDARMES POUR SÉCURISER LE SOMMET

Le gouvernement français a mis sur pied, pour la réussite de la conférence mondiale sur le réchauffement climatique (COP21), qui débute lundi au parc des Expositions du Bourget, un dispositif sécuritaire fort de 11.000 policiers et gendarmes. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour cet événement mondial au moment où la France aura à accueillir plus d'une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement dans un contexte d'état d'urgence, décrété au lendemain des attentats terroristes de Paris du 13 novembre qui ont fait 130 morts et 352 blessés. Pour la réussite de cet événement sur tous les plans, et en raison d'une pesante menace terroriste, 8.000 membres des forces de l'ordre sont déployés, au niveau des frontières et des aéroports pour des contrôles, une mesure permise par le code Schengen.

Climat Ban Ki-moon :

« CONCLURE UN ACCORD, MÊME IMPARFAIT ! »

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé samedi les dirigeants du monde à conclure un accord, même imparfait, lors de la conférence internationale sur le climat, la COP 21, qui débute lundi à Paris. "Il n'y a jamais d'accord parfait", a-t-il reconnu lors d'un entretien diffusé sur la chaîne de télévision France 24. Mais "même s'il reste quelques motifs de mécontentement, on pourra avancer et après cinq ans avoir une révision et un suivi" des engagements, a-t-il dit. Selon lui "il y a presque un consensus sur l'idée d'un tel mécanisme", qui permettrait de contrôler et de revoir les engagements pris par les pays pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. Jusqu'à présent, l'Inde s'est pourtant opposée à un tel système.

DIXIT

« La position encourageante de l'Organisation des Nations unies concernant le conflit du Sahara occidental doit être appuyée par le Conseil de sécurité en vue d'aller vers un règlement pacifique de cette question »
KHATRI ADDOUH , PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SAHRAOUIE

« Les frappes russes, qui ont au cours des deux premiers mois été d'une grande efficacité, ont aussi permis de porter un coup d'arrêt à l'extension de l'EI. Autour d'Alep, à Deir ez-Zor ou autour de Palmyre, l'appui aérien russe a permis aux forces loyalistes d'étendre pour la première fois depuis plus d'un an leur offensive vers l'Est et vers la zone grise »
ALEXANDRE LATSA, ANALYSTE RUSSE

« La position si favorable prise à notre égard depuis longtemps par le maréchal Staline et le Gouvernement de l'Union soviétique, dont le rôle dans la guerre est capital comme il le sera demain dans la paix, nous donne lieu d'espérer que la France et la Russie pourront, dès que possible, fixer entre elles les modalités de l'étroite collaboration dont dépendent, je le crois, la sécurité et l'équilibre futurs de l'Europe»
FEU GÉNÉRAL DE GAULLE, PRÉSIDENT E LA FRANCE (1958-1969)

LA MATERNITÉ DU CHU DE CONSTANTINE BIENTÔT DOTÉE D'UN ÉCHOGRAPHE DE HAUTE TECHNOLOGIE

LA MATERNITÉ du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, en cours de réhabilitation, sera «bientôt» dotée d'un échographe de haute technologie conçu pour la gynécologie obstétrique, a indiqué le responsable de la communication du CHU, Aziz Kaâbouche.

Selon ce responsable, cet appareil, un Doppler de «dernière génération», permettra aux gynécologues activant dans la maternité de «vérifier le développement normal du foetus et d'assurer le suivi de la grossesse avec une visualisation plus précise, le tout en 3 dimensions et en un mouvement».

M. Kaâbouche a également confié que le service de chirurgie orthopédique du CHU sera «incessamment» équipé d'une table d'opération ultramoderne, conçue pour permettre aux chirurgiens d'intervenir en bénéficiant d'un «système de positionnement orthopédique».

Cette table «mobile», qui combine différentes possibilités d'utilisation pour assurer au patient tout le confort possible, est équipée d'un dispositif d'extension offrant une liberté de mouvement et une stabilité maximale grâce à son adaptation automatique aux inégalités du sol, a précisé le même responsable.

Le chargé de la communication du CHU a par ailleurs affirmé que le service de cardiologie disposera «très prochainement» d'une salle pour effectuer le cathétérisme cardiaque qui est une méthode d'exploration servant à effectuer divers tests et interventions dans le cadre de la prévention de l'infarctus de myocarde.

Le cathétérisme, indispensable pour réaliser l'examen de coronographie permettant de visualiser les vaisseaux irrigant le cœur (ou artères coronaires) est effectué pour mesurer la pression dans les cavités cardiaques et le fonctionnement du mécanisme responsable de l'apport sanguin, de même qu'il favorise, entre autres, le dépistage des anomalies cardiaques, notamment chez les nouveau-nés, et détermine si une intervention à cœur ouvert s'impose ou non, a-t-il précisé.

Restructuration du système de santé publique et entrée en vigueur dès mars des circonscriptions sanitaires

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a réaffirmé, samedi à Oran, sa détermination à restructurer le système de santé publique qui comprend la création de circonscriptions sanitaires devant entrer en vigueur le mois de mars prochain.



Une opération permettant de faire le diagnostic du secteur a fait apparaître deux éléments à l'origine des lacunes constatées dans l'organisation et la gestion, a relevé le ministre qui présidait une rencontre régionale ouest d'évaluation, précisant que cette situation a conduit nécessairement à l'adoption d'une feuille de route comportant 24 points et trois plans en vue de réhabiliter la santé publique et le service public, dont l'entrée en vigueur est prévue en mars prochain. Les circonscriptions sanitaires devant être créées dans chaque daira sont une sorte de territoires déterminés où seront intégrées toutes les potentialités humaines, matérielles et financières en vue de réhabiliter les services de santé, créer des emplois complémentaires entre établissements hospitaliers et fournir de meilleures conditions de prise en charge de la santé du citoyen, a-t-il expliqué. Dans ce cadre, et faisant le bilan 2015 des réalisations dans son secteur, M. Boudiaf a rappelé ce qui a été réalisé dans le cadre de la lutte contre le cancer, soulignant que 48 % du plan national (2015-2019) anti cancer a été concrétisé.

Le travail, a indiqué le ministre, a été entamé, sur le terrain, par la formation de staffs médicaux de lutte anti cancer en vue d'ouvrir de nouvelles unités et de former les médecins généralistes pour le dépistage précoce, le suivi des malades, la mise en place du registre électronique du cancer, la création de nouveaux centres de lutte contre cette maladie et le renforcement des capacités nationales de radiothérapie. Après l'ouverture de deux centres anti-cancer à Batna et Sétif en 2014, il a été procédé en juin dernier à l'exploitation du centre de Annaba qui compte trois accélérateurs avec l'entrée en service, au centre anti cancer de Constantine, de deux autres supplémentaires, a ajouté M. Boudiaf, soulignant que les entraves administratives ont été levées pour accélérer la réalisation des travaux des structures anti-cancer de Tizi Ouzou, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Laghouat et les réceptionner pour les mettre en service «l'an prochain».

Une amélioration des prestations est attendue, selon le ministre, avec l'entrée en service de l'opération d'hospitalisation à domicile et de chimiothérapie, lancée la semaine dernière à Alger et ce samedi à Oran.

La formation et la valorisation des ressources humaines ont connu une dynamique (pas moins de 14.922 paramédicaux ont reçu leurs diplômes cette année et 33.230 agents sont en cours de formation), a souligné M. Abdelmalek Boudiaf, signalant que les concours professionnels organisés depuis l'indépendance ont permis la promotion de 83.000 fonctionnaires à de hautes fonctions. Le concours de promotion nÆest pas fixé par un nombre déterminé, a expliqué le ministre, qui a annoncé qu'une deuxième session est prévue avant la fin de l'année en cours.

Dans le cadre du renforcement de la santé dans le Sud du pays, quelque 2.000 interventions chirurgicales ont été effectuées au titre de conventions de jumelage, en plus de 22.000 consultations médicales spécialisées, de la formation de 2.000 cadres médicaux et paramédicaux et la constitution de plus de 365 staffs médicaux pluridisciplinaires et mobiles qui ont mené plus de 420.000 actes médicaux dans les zones éloignées.

Au sujet des chantiers de 2016, le ministre a insisté sur la mise en place de réseaux intégrés de prise en charge des besoins sanitaires du citoyen dans le cadre de lÆapplication virtuelle de la circonscription sanitaire et la création de réseaux intranet au niveau de chaque établissement reliant différents services et structures de santé, nonobstant la préparation au dossier électronique et l'adoption de mécanismes de modernisation de la gestion. La création d'unités nouvelles de traitement à domicile sera également parmi les priorités du secteur afin d'alléger les souffrances du citoyen malade et préserver sa dignité, a ajouté le ministre.

Lancement d'une unité d'hospitalisation à domicile et de chimiothérapie au centre anti-cancer «Emir Abdelkader» à Oran

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a procédé, samedi à Oran, au lancement d'une unité d'hospitalisation à domicile et de chimiothérapie au centre anti-cancer «Emir Abdelkader».

Cette unité est dotée de deux ambulances (pour adultes et enfants) équipées de matériels et de médicaments nécessaires pour prodiguer un traitement chimique aux cancéreux de la wilaya d'Oran en mobilisant des médecins et des infirmiers pour cette opération, selon les explications fournies au ministre en marge de la rencontre régionale d'évaluation des wilayas de l'ouest du pays. Le directeur de l'établissement hospitalier spécialisé en oncologie «Emir Abdelkader» d'Oran, Mohamed Abed a précisé que cette unité, qui intervient en application des nouvelles mesures prises par le ministère du secteur, prendra en charge les malades qui ne peuvent pas se rendre à l'hôpital. Cette unité sera renforcée prochainement par deux nouvelles ambulances et l'apport se poursuivra selon les besoins, a-t-on indiqué.

Les traitements prodigués par cette unité ne sont pas des soins superficiels mais une hospitalisation à domicile et une chimiothérapie, a-t-on expliqué, déclarant que ce



traitement n'est pas destiné seulement aux malades au stade avancé mais à tous ceux nécessitant une chimiothérapie.

Le même responsable a signalé que son établissement anti cancer a enregistré, cette année, 1.000 nouveaux cas de cancers chez les adultes (surtout le cancer du poumon et de la prostate chez les hommes et le cancer du sein et du col de l'utérus chez les femmes) et 240 cas chez les enfants (notamment de leucémie).

L'hospitalisation à domicile a été amplement abordée par les participants à la rencontre d'évaluation des wilayas de l'ouest, de même que la santé à distance, la politique de formation et la dotation des établissements hospitaliers en médicaments.

Cette rencontre a été clôturée, hier par la présentation des rapports des responsables des établissements hospitaliers de l'ouest du pays.

26èmes JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE

Quatre prix pour l'Algérie

Au terme de la vingt-sixième édition des Journées cinématographiques de Carthage en Tunisie, ce samedi 28 novembre, le documentaire Fi rassi rond-point de l'Algérien Hassan Ferhani a eu la part belle en recevant le Tanit d'or, premier prix de la catégorie, et le Tanit d'or Tahar Chriâa, prix de la première œuvre d'un réalisateur arabe ou africain.



Le premier documentaire de Hassen Ferhani, Fi rassi rond-point (Dans ma tête un rond-point) se déroule dans des lieux que les Algérois croient connaître et que le réalisateur invite à redécouvrir tout en s'intéressant aux différents parcours et aspirations d'ouvriers qui vivent sur place. La caméra de Hassen Ferhani est allée dans le plus grand abattoir d'Alger, là où des hommes vivent et travaillent à huis-clos aux rythmes lancinants de leurs tâches et de leurs rêves. Elle met en évidence l'espoir, l'amertume, l'amour, le paradis et l'enfer, le football, ces choses de la vie qui se racontent comme des mélodies de chaabi et de raï et qui cadencent leur monde. Ce documentaire, produit par la cinéaste algérienne Narimane Mari, est présenté en avant-première mondiale lors du 26e Festival international de cinéma de Marseille en France, en juillet 2015 où il a également reçu le Grand prix de la compétition française et la Mention spéciale du prix du groupement national des cinémas de recherche. Son auteur, natif d'Alger,
a cru bon établir un portrait de ces ouvriers qui travaillent au vieil abattoir d'Alger et qui vivent à sa proximité. Le titre de cette œuvre émane d'un jeune ouvrier qui répète que « dans ma tête, il y a un rond-point », celui d'Alger avant de traverser la Méditerranée ou de suicider.
Lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée ce samedi à Tunis, le prix du meilleur acteur est également revenu à l'Algérien Adlane Djemi pour son rôle dans Madame courage, dernier film du réalisateur Merzak Allouache en compétition dans la catégorie long métrage.
Dans la catégorie court métrage, le réalisateur algérien Omar Belkacemi s'est vu attribuer le Tanit de bronze pour son œuvre Lmuja (La vague). Le réalisateur Lotfi Bouchouchi, en compétition avec son film Le puits a, quant à lui, reçu une Mention spéciale du jury dans la catégorie Première œuvre. Cette dernière édition des Journées cinématographiques de Carthage, inaugurée le 21 novembre dernier, a vu les trois Tanit (or, argent et bronze) de la catégorie long métrage de fiction décernés respectivement à L'orchestre des aveugles du Marocain Mohamed Mouftakir, The endless river du sud-africain Oliver Hermanus et à A peine j'ouvre les yeux de la réalisatrice tunisienne Leyla Bouzid. Le réalisateur marocain Nabil Ayouch a, lui, reçu une Mention spéciale du jury pour Much loved. En plus de la consécration de Omar Belkacemi, la catégorie du court métrage a vu le Tanit d'or revenir au Tunisien Alaeddin Abou Talen pour Diaspora et le Tanit d'argent au Sénégalais Aliou Sow pour son œuvre Terremer.
Les documentaires Homeland (Irak année zéro) de l'Irakien Abbas Fadhel et Queens of Syria de la cinéaste syrienne Yasmin Fedda ont respectivement reçu les Tanit d'argent et de bronze de leur catégorie. Ces dernières se sont déroulées dans un contexte sécuritaire particulier suite l'attentat terroriste perpétré mardi dernier contre un bus de la sécurité présidentielle à Tunis coûtant la vie à 12 personnes, mais les organisateurs ont maintenu leur programme, l'adaptant seulement au couvre-feu. Ces Journées se sont alors poursuivies en enregistrant une plus grande affluence du public. Fondées en 1966 par le cinéaste tunisien Tahar Chriâa, les Journées cinématographiques de Carthage ont pour objectif de mettre en avant le cinéma d'Afrique subsaharienne et du Monde arabe, créer des ponts de dialogues entre le Nord et le Sud et proposer une rencontre entre cinéastes et cinéphiles. Cette dernière édition a vu la participation de six films algériens à la compétition officielle dont Babor Casanova de Karim Sayad et Contre-pouvoir de Malek Bensmaïl.

R. C

1ères JOURNÉES INTERNATIONALES DU FILM FÉMININ

Les Palestiniennes honorées

OUVERTE ce samedi 28 novembre, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, la première soirée de la première édition des Journées internationales du film féminin sera animée par la présentation du documentaire Ofok de Zein Edouri, réalisatrice jordanienne d'origine palestinienne.
Un film documentaire algérien produit par l'association Adhwaa et réalisé par Omar Rabia est également projeté à l'ouverture de cette manifestation internationale dont la Palestine est l'invitée d'honneur. Ont assisté à la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, des artistes, des réalisatrices et des femmes de lettres de pays arabes et d'Algérie, à l'instar de Farida Saboundji, Mohamed Adjaïmi, Nadia Labidi, Zhour Ounissi, Baya Hachemi et des réalisatrices palestiniennes. Dans ce cadre, le ministre de la Culture a salué l'organisation de ces journées, qualifiant celles-ci de « reconnaissance pour l'apport de la femme algérienne », ajoutant que le choix de la Palestine comme invité d'honneur constitue « une reconnaissance à la femme palestinienne militante ». Organisées par l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), ces journées s'étaleront jusqu'à aujourd'hui, lundi 30 novembre, elles verront la participation d'une trentaine de scénaristes représentant treize pays dont la Palestine, la Jordanie, l'Egypte, le Canada, la France, la Belgique, la Tunisie et l'Algérie. L'ouverture de ces journées sera également marquée par un concert animé par l'Orchestre symphonique national dirigé par le maestro Rachid Saouli et la participation de la Chorale polyphonique d'Alger qui a joué des extraits de bandes originales de films algériens célèbres, à l'instar de L'épopée de Cheikh Bouamama et L'incendie de Mustapha Badîâ.

APS



SORTIR

AVANT-PREMIERE

Film Les intrus de Mohamed Foudil Hazourli. Aujourd'hui, lundi 30 novembre. Ibn Zeydoun, Alger. 19h (sur invitation). Exploitant d'une échoppe de lait, Saci un ancien combattant qui a perdu sa jambe à la bataille de Monté-Casino en 1945, va à la recherche de son fils Younès arbitrairement arrêté par le policier Ortiz. La disparition de Younès arrangerait les convoitises de Frifta qui prétend à la main de Gamra, la fille de Touhami. L'inspecteur Wolf étrange personnage, qui s'habille comme un cow-boy conduit une enquête…

DIMAJAZZ

13e édition Festival international de jazz de Constantine, Dimajazz, dédiée à la Palestine, jusqu'au jeudi 03 décembre. Salle Ahmed-Bey. 19h. Abonnement : 1000 DA. Aujourd'hui, lundi 30 novembre: Radiodervish / Aka Moon-Alefba. Billet: 400 DA.
Mardi 1er décembre: Tamer Abu Ghazaleh / Alpha Blondy & Solar System. Billet: 600 DA.

VENEZUELA

Semaine culturelle du Venezuela à Alger jusqu'au dimanche 6 décembre.
Film: Diario de Bucaramanga de Carlos Fung. Cinémathèque algérienne. Aujourd'hui, lundi 30 novembre. 19h. / Université d'Alger 2, le mardi 1er décembre. 11h.
Musique : soirée avec Carmen Zapata et José Delgado. Auditorium de la Radio Algérienne, le mercredi 2 décembre. 19h.
Expositions : Chavez est passé par ici, expo-photo. / Objets traditionnels.
Villa Dar Abdellatif.

PEINTURE

Exposition des élèves de l'atelier Artémisia jusqu' au jeudi 03 décembre. Galerie Aïcha-Haddad, Alger-Centre.

INNOVATION

Hard innovation, un événement où le développement est conçu pour éduquer et soutenir les ingénieurs, les concepteurs, les innovateurs et les entrepreneurs. Du jeudi 3 décembre au samedi 5 décembre. Cyberparc Sidi Abdellah, Rahmania Zeralda. Les participants formeront des équipes pour créer une entreprise autour d'une idée technologique innovante. Avant de se présenter devant le jury, chaque équipe doit préparer une faisabilité technique du projet, à savoir un prototype et un business plan pour convaincre que l'idée est innovante, commercialisable et rentable. Consulter : hard-innovation.com

ARTISANAT

Séminaire Durar: Artisanat et innovation dans le cadre du Programme de formation dans le secteur culturel de la coopération espagnole, avec la collaboration de la Fondation internationale et pour l'Amérique Latine d'administration et de politiques publiques, avec le soutien de Maraya art center et 1971 Design center de Sharjah, des Emirats Arabes Unis, et les Fonds de Robert Bosch Stiftung (Allemagne). Dimanche 06 décembre. 09h-13h30. Espace España, Ambassade d'Espagne, Alger. Avec des experts d'Espagne, d'Allemagne, des Émirats Arabes Unis, d'Arabie Saoudite, d'Italie et d'Algérie. Thématique : Gestion et administration ; Education et formation créative ; Commerce et entreprenariat et industries créatives ; Design et art contemporain. Contact : contact@businesswise-dz.com

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION A

RÉSULTATS 7E JOURNÉE

NA Hussein-Dey - IRBB Arréridj	73-63
CRB Dar Beida - US Sétif	77-66
AB Skikda - PS El-Eulma	72-64
NB Staoueli - COBB Oran	79-68
USM Blida - WA Boufarik	59-73
RC Constantine - GS Pétroliers	68-109
O. Batna - OMS Miliana	75-78

«CHAMPION-CIRCUIT 2015» REMPORTE LE TOURNOI NATIONAL SAHARA-VOLLEY

L'ÉQUIPE «Champion-circuit 2015» a remporté le tournoi national Sahara-Volley, clôturé samedi en fin d'après-midi à Ouargla grâce à sa victoire en finale contre l'équipe de Djelfa sur le score de 2 sets à 0.
Chez les dames, la première place est revenue à l'équipe de Béjaïa qui a battu la paire féminine de Chlef.
Huit équipes représentant les wilayas de Chlef, Bechar, Béjaïa, Ghardaïa, Djelfa, Biskra et Ouargla, outre l'équipe «champion-circuit 2015» (Champion d'Algérie), ont pris part à ce tournoi national organisé sous forme de mini-championnat en deux poules pour les hommes et en une poule pour les dames.
Initié par la Ligue de wilaya d'Ouargla de volley-ball (LWVB), avec le concours de la DJS, ce tournoi a été clôturé par une cérémonie de remise des prix et des titres d'encouragement aux vainqueurs.

SUPER-WELTERS IBF

L'Américain Charlo conserve son titre

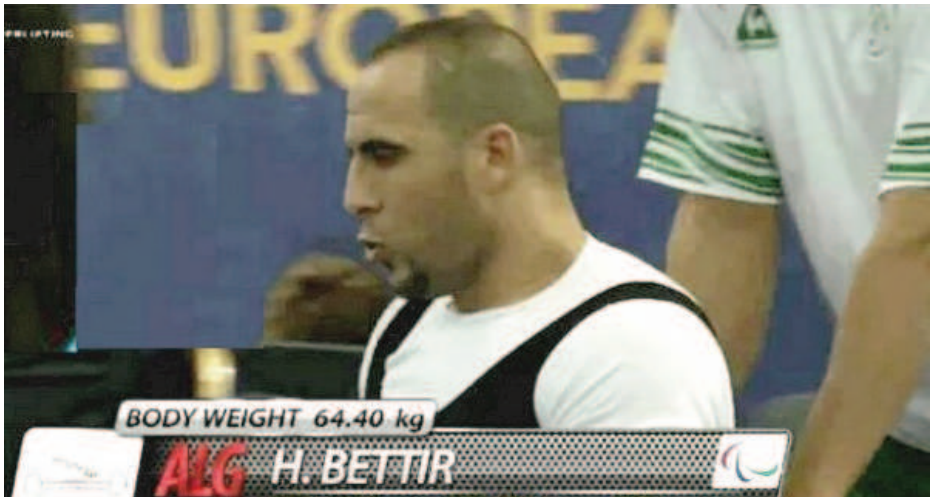
LE BOXEUR américain Jermall Charlo a réussi à garder son titre IBF des super-welters en dominant son compatriote d'origine haïtienne Wilky Campfort par arrêt de l'arbitre à la 4e reprise, samedi à Dallas (Texas).
Charlo est toujours invaincu en 23 combats et a signé 18 de ses 23 victoires avant la limite.
L'Américain âgé de 25 ans s'était emparé du titre IBF en septembre dernier en battant son compatriote Cornelius Bundrage par arrêt de l'arbitre à la 3e reprise.
Campfort a concédé lors de son premier combat pour un titre mondial la deuxième défaite de sa carrière pour 21 victoires.
Coupe du monde : Descente de Lake Louise : Svindal, retour gagnant
Le Norvégien Aksel Lund Svindal, âgé de 33 ans dans un mois, a réussi après une saison blanche pour blessure un retour victorieux en Coupe du monde de ski alpin, en s'imposant samedi lors de la descente de Lake Louise, au Canada.
En 1 min 47 sec 29/100e et malgré des fautes, Svindal, pour sa 26e victoire sur le circuit majeur, a devancé d'un centième l'Italien Peter Fill, alors que l'Américain Travis Ganong a complété le podium à 36/100e.
La course a été longuement interrompue après le passage de l'Autrichien Markus Duerager, dossard 34, victime d'une violente chute.
Auteur du doublé descente-super-G il y a un an à Lake Louise, et le plus rapide de deux des trois entraînements, le Norvégien Kjetil Jansrud a pris seulement la 9e place, à 77/100e de son compatriote.

R. S.

PARALYMPIQUES-2016 (POWERLIFTING)

Hocine Bettir rate le podium au championnat d'Europe

Hocine Bettir a raté de peu le podium au Championnat d'Europe handisport «Open» de powerlifting qui a pris fin samedi à Eger (Hongrie), terminant à la 4e place de la catégorie (-65kg).



Dans un concours regroupant 12 athlètes, Hocine Bettir a soulevé une charge de 188 kg, réussie à son second essai. L'Algérien pouvait espérer mieux, lorsqu'il a pu pousser une barre à 192 kg, annulée finalement par le juge arbitre pour mauvais geste technique.
La médaille d'or est revenue au Chinois Hu Peng (195 kg), devant le Britannique Ali Jawad (193 kg) et l'Iranien Mohammadci Hamzeh (190 kg).
De son côté, Hadj Ahmed Biour s'est classé 5e chez les -49 kg, pour une charge de 137 kg à son 3e essai, après 132 kg au premier et 134 kg au second, dans un concours ayant regroupé 12 athlètes.
Le titre européen est revenu au Russe Vladimir Balynetc (161 kg), suivi du Turc Nandor Tunkel (150 kg). Le Russe Ivan Arnautov complète le podium (141 kg).
Lamia Adra, engagée dans la catégorie des -41 kg, a fait de même (une 5e position avec une barre à 55 kg). La 1re place est revenue à la Turque Muratli Nazmiye (100 kg), devant la Chinoise Cui Zhe (82 kg) et la Turkmène Roza Matyakubova Roza à 70 kg.
L'autre Algérienne engagée au rendez-vous d'Eger, Samira Guerioua, n'a pu faire mieux qu'une 7e position chez les 45 kg. Guerioua a soulevé 85 kg au second essai, avant d'échouer à 87 kg à son dernier essai, qui lui aurait offert une 5e place.
Le podium a été partagé entre la Chinoise Hu Dandan (100 kg, nouveau record du monde), la Polonaise Kozdryk Justyna (93 kg) et la Britannique Zoe Newson (90 kg).
Le concours des 45 kg a enregistré la participation de 10 athlètes.
Dans la catégorie des -97 kg, Hamza Bouali a terminé l'épreuve en 6e position avec une charge à 185 kg (2e essai). L'Algérien a échoué à pousser une barre de 190 kg, qui lui aurait valu une 4e position parmi les 13 concurrents participants. Le Turc Dogan Mehmet a pris cette 4e place au poids du corps aux dépens de Bouali.
Le Chinois Qi Dong était intouchable (225 kg), devant l'Ukrainien Kriukov Anton (215 kg) et le Serbe Milenkovic Petar (210 kg).
Pour sa part, sa compatriote Naïma Saïdi s'est contentée d'une 5e place avec 77 kg (2e essai) dans la catégorie des -67 kg, très loin derrière la Chinoise Tan Yujiao (138 kg), la Russe Berieva Kheda et la Nigériane Azu Virginia avec une même charge (110 kg).L'Euro d'Eger offrait aux athlètes l'occasion d'engranger des points supplémentaires pour une qualification aux Jeux paralympiques de Rio-2016.
«A travers la participation à l'Euro d'Eger, on a voulu donner une autre chance à nos athlètes pour améliorer leurs charges et surtout leur classement international, en vue d'une qualification au rendez-vous paralympique de Rio-2016. J'estime que dans l'ensemble, les athlètes ont réussi leur sortie», a réagi l'entraîneur national en chef, Mohamed-Salah Benatta.

R. S.

MUNDIAVOCAT-2018

Le choix d'Oran comme ville d'accueil bientôt officialisé

LE CHOIX de la ville d'Oran pour l'accueil de la 19e édition de la Coupe du monde de football des avocats (Mundiavocat 2018) sera «bientôt» officialisé, a-t-on appris samedi à Oran du bâtonnier de l'ordre local, Me Lahouari Ouahrani.
«La désignation de la ville d'Oran sera entérinée de manière officielle à l'issue de la visite du comité du Mundiavocat au niveau des infrastructures sportives de la capitale de l'Ouest, prévue fin janvier prochain», a indiqué Me Ouahrani à l'occasion d'une cérémonie marquant la rentrée solennelle 2015/2016 du Barreau d'Oran.
Candidate unique pour l'accueil de l'édition 2018 de cet événement international, Oran est «assurée de voir sa demande acceptée par le comité compétent, eu égard à l'importance de ses infrastructures sportives et hôtelières», a-t-il soutenu.
L'Ordre des avocats d'Oran est un habitué de cette compétition internationale pour avoir participé à la plupart des joutes précédentes, remportant même la Coupe du monde à l'issue de la 4ème édition tenue en 1988 à Alger.
Le Mundiavocat 2018 constituera aussi un excellent test pour les préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 (JM 2021) prévus à Oran, a fait valoir le bâtonnier. Le dossier valorisant les atouts d'Oran avait été présenté avec succès lors de l'Assemblée générale du Mundiavocat, tenue du 6 au 8 novembre à Murcia (Espagne) qui abritera, quant à elle, la 18ème édition (mai 2016), a-t-il rappelé.
De nombreux avocats et magistrats ont assisté à la cérémonie de rentrée solennelle du barreau d'Oran qui a été également marquée par la programmation de communications sur la nouvelle législation en matière de procédure pénale. Les intervenants ont abordé dans ce cadre les innovations introduites par la nouvelle loi, dont celles relatives à la présence de l'avocat pour assister son client en garde à vue, à l'institution de la procédure de comparution immédiate du prévenu à l'audience pénale, et au port d'un bracelet électronique pour certaines mises en liberté conditionnelle. La médiation qui est déjà prévue par le code de procédures civiles, a été également introduite en matière pénale dans le cadre de la nouvelle législation qui consolide les droits de la défense, a expliqué le bâtonnier.
L'expérience étrangère dans ce domaine était aussi au menu de cette rencontre à la faveur de la participation de bâtonniers tunisiens et français.

APS

13e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Soustara taille patron, le Rapid siffle cinq fois

Une suprématie presque totale des équipes locales, un carton plein et un titre symbolique de champion d'hiver désormais assuré pour le leader ont caractérisé cette 13e journée.



Noufel/LJI

Une étape scindée en deux rounds, faut-il le rappeler, et toute à l'avantage des Usmistes qui ont parfaitement négocier leur derby du jour contre l'USM Harrach. A contrario cette journée s'est avérée fatale pour le dauphin le DRB Tadjenanet rejoint par conséquent sur la seconde marche du podium par une équipe du CR Belouizdad toutes voiles dehors. Au bas du tableau les feux sont au rouge pour l'ASM Oran désormais relégable avec le CS Constantine et la lanterne rouge le RC Arbaâ.

Ainsi donc, les Rouge et Noir de Soustara bien qu'amoindris par plusieurs absences dans leurs rangs pour diverses raisons, ont réussi à faire le break derrière eux en haut du tableau à la faveur d'un succés arraché difficilement devant des Harrachis qui les ont dominé outrageusement en seconde mi-temps mais sans réalisme. L'USM Alger solide leader avec un match en moins contre le MCA augmente son capital avance à sept points sur ses deux dauphins, le DRB Tadjenanet et le CR Belouizdad. Les poulains de Lamine Boughrara ont encore une fois marqué le pas loin de leur fief en tombant cette fois-ci à Bejaia contre le MOB avec les honneurs. Les Bleus de Tadjenanet se retrouvent par conséquent dans l'obligation de partager la deuxième marche du podium avec les Rouge et Blanc de Laâkiba. Le Chabab a une nouvelle fois imposé sa loi dans son jardin du 20 Août 1955 en accrochant à son tableau de chasse, la JS Saoura. Une victoire de bon augure pour les Belouizdadis qui auront fort à faire lors de la prochaine journée pour un chaud derby de la capitale contre le voisin harrachi avide de se refaire une santé et surtout retrouver sa place sur le podium.

Le Doyen qui sortait d'une petite victoire sans conviction contre le MC Oran est revenu de son déplacement à Cirta avec un seul point et des regrets. Le Doyen aurait pu tuer le match en première mi-temps sans le penalty raté par Merzougui. Un match nul qui surtout, ne fait pas les affaires des Sanafirs qui s'enfoncent de plus en plus dans les profondeurs du tableau. Dans cette partie sensible du classement général, c'est le RC Relizane qui s'est offert la palme du jour en atomisant son adversaire du jour l'USM Blida. Le Rapid du coach Benyelles a sifflé cinq fois ce samedi au grand bonheur de son public. Manucho, la coqueluche du Rapid en état de grâce, a signé un joli quadruplé qui devrait galvaniser ses camarades pour la suite du parcours. La JS Kabylie a mis à profit la venue d'une équipe de l'ASMO en total déclin et sans âme après la séparation à l'amiable entre la direction du club et le coach Mouassa, pour enregistrer une belle victoire signée sur un doublé de Diawara. L'autre formation d'El Bahia, le MC Oran a fait l'essentiel en renouant petitement avec la victoire contre le Nasria d'Hussein Dey et clamer un tant soit peu la crise qui secoue le club des Hamraouas. Enfin, l'ES Sétif, s'est suffi d'une petite réalisation vendredi en match avance pour se donner de l'air et enfoncer son adversaire du jour la lanterne rouge le RC Arbaa.

S. S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MO Béjaia - DRB Tadjenanet	2-1
ES Sétif - RC Arbaa	1-0
MC Oran - NA Hussein Dey	1-0
USM Alger - USM El Harrach	2-1
CR Belouizdad - JS Saoura	2-0
RC Relizane - USM Blida	5-1
JS Kabylie - ASM Oran	2-0
CS Constantine - MC Alger	1-1

Classement :	Pts	J
1). USM Alger	29	12
2). CR Belouizdad	22	13
—). DRB Tadjenanet	22	13
4). USM El-Harrach	21	13
5). MO Béjaïa	20	13
6). MC Alger	19	12
7). ES Sétif	17	13
—). JS Kabylie	17	13
9). NA Hussein-Dey	16	13
—). JS Saoura	16	13
11). MC Oran	15	13
12). RC Relizane	14	13
—). USM Blida	14	13
14). CS Constantine	13	13
15). ASM Oran	10	13
16). RC Arbaâ	8	13

Un bijou de Brahimi relance le FC Porto dans la course au titre

LE MENEUR de jeu international algérien du FC Porto Yacine Brahimi a relancé son équipe dans la course au titre, en lui offrant une courte mais précieuse victoire en déplacement chez Tondela (1-0), samedi soir, en match comptant pour la 10e journée du championnat portugais de première division.

Ce succès ramène le FC Porto à deux longueurs du leader, le Sporting Lisbonne, qui lui compte 26 points, au moment où Braga complète le podium avec 20 unités. Il s'agit du 2e but cette saison de Brahimi qui n'avait plus trouvé le chemin des filets depuis la 7e journée du championnat local, disputée le 4 octobre dernier et pendant laquelle il avait inscrit un des quatre buts du FC Porto contre Belenenses. L'international algérien (25 ans) s'était adjugé au passage le titre

honorifique de «meilleur joueur» de ce match, son 2e aussi après celui de la 3e journée contre Estoril (victoire 2-0). Brahimi, resté muet en championnat du Portugal entre le 4 octobre et le 27 novembre ne s'est pas contenté de renouer avec le chemin des filets contre Tondela, mais il l'a fait avec l'art et la manière, inscrivant un but d'anthologie. «Un bijou de Brahimi offre la victoire au FC Porto», ont commenté plusieurs médias étrangers, dont le journal français L'Equipe. L'international algérien a, en effet, laissé le gardien de Tondela pantois, d'une belle frappe enroulée du pied gauche, à l'entrée des 18 mètres et qui est allée se loger dans la lucarne opposée (28e minute). Outre ses prouesses techniques en club, Brahimi est aussi un atout majeur de la sélection algérienne, où son entraîneur Christian Gourcuff ne rate jamais une occasion pour l'encenser.

LIGUE 2 MOBILIS

Une subvention de 50 millions DA au MC Saida

L'ÉQUIPE DU MC Saida évoluant en ligue 2 professionnelle de football, a bénéficié d'une subvention de 50 millions DA, selon le président de l'assemblée populaire communale de Saida, Belkacem Benalioua. A l'issue d'une assemblée générale ordinaire du club, tenue samedi à l'Office des établissements de jeunes pour l'approbation des bilans moral et financier, M. Benalioua a souligné que ce montant alloué par l'APC contribuera à couvrir certaines dépenses du MCS qui occupe avec un total de 14 points l'avant-dernière place au classement de Ligue 2. Le même responsable a indiqué qu'une deuxième subvention sera bientôt accordée à l'équipe en vue de l'encourager à assurer son maintien en ligue 2 cette saison.

LIGUE 2 MOBILIS (13e JOURNÉE) :

La JSM Bejaia et l'USM Bel Abbes se neutralisent (0-0)

LA JSM BÉJAÏA et l'USM Bel-Abbes se sont neutralisées (0-0) samedi au stade de l'Unité Maghrébine, en clôture de la 13e journée de la Ligue 2 Mobilis de football, dont les autres matchs s'étaient joués vendredi. Un nul qui n'arrange aucune de ces deux équipes, car une victoire aurait permis à la JSMB (4e) de se hisser à la 3e place, alors que l'USMBA (2e) aurait pu reprendre le leadership au CA Batna. La JSMB doit nourrir bien des regrets après ce semi-échec à domicile, surtout qu'elle aurait pu faire la différence sur penalty à la 39e, mais Chehima a échoué dans sa transformation.

LIGUE 1 MOBILIS – CLASSEMENT DES BUTTEURS

Zaabia rejoint par Benyettou, Guessan, et Diawara

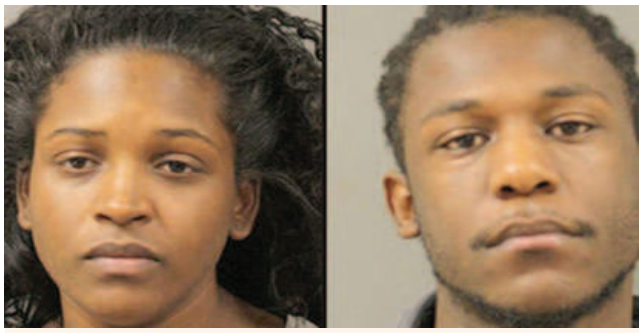
BLESSÉ et absent des terrains, le buteur du MC Oran, l'international libyen Mohamad Zaabia a été rejoint en tête par une série de joueurs totalisant comme lui 7 buts. Mohamed Benyettou (ES Sétif), Ghislain Guessan (RC Arbaâ) et Banou Diawara (JS Kabylie), occupent aux côtés de Mohammed Zaabia, la tête du classement des buteurs à l'issue de la 13ème journée. Le buteur du RCA, Guessan, muet cette semaine reste sur une belle série, lui qui avait marqué contre le MC Alger fin octobre (3-3, J10) alors que le but avait été accordé à tort à son coéquipier Salif Keïta. Benyettou, buteur hier contre le RC Arbaâ (1-0) et Diawara, qui a offert le succès à la JS Kabylie aujourd'hui contre l'ASM Oran (2-0), totalisent le même nombre de buts.

FORMATION D'ENTRAÎNEURS DE JEUNES CATÉGORIES:

Stage FIFA du 1er au 5 décembre à Sidi Moussa (FAF)

UN STAGE de recyclage pour 33 entraîneurs des différentes sélections nationales dont Mohamed Mekhazni des U 20 ainsi que ceux des clubs des Ligues 1 et 2 Mobilis de jeunes catégories, détenteurs de la licence CAF «A» ou d'un titre équivalent, sera organisé du 1er au 5 décembre prochain au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger), a indiqué samedi la DTN. Le cours Fifa de recyclage pour les entraîneurs de jeunes catégories entre dans le cadre de la formation continue prônée par la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF).

UNE FILLETTE BRÛLÉE VIVE DANS UN FOUR PAR SES FRÈRES



UNE FILLETTE de 19 mois est morte brûlée vive dans le four du logement familial, à Houston (Texas), où elle avait été laissée sans surveillance en compagnie de sa fratrie.
Des jumeaux de trois ans ont expliqué aux services sociaux que l'un d'entre eux avait placé leur petite soeur, J'Zyra Thompson, dans l'appareil de cuisson tandis que l'autre l'avait rendu "chaud", selon des documents de justice cités par la chaine de télévision ABC-13 News. Un enfant de cinq ans se trouvait également dans le logement.
Racqual Thompson, la mère âgée de 25 ans, doit comparaître lundi devant la justice. Elle est visée par quatre chefs d'accusation de mise en danger d'enfant, d'après le bureau du shérif du comté de Harris. Mme Thompson a raconté à la police, selon les médias, qu'elle était sortie pour aller chercher une pizza et récupérer des médicaments dans une pharmacie lorsque sa fille est morte brûlée vive le 16 novembre.
Ils n'avaient pas demandé à la grand-mère des enfants, qui vit dans le même bâtiment, de les surveiller.
Lorsque la mère et son ami ont regagné le logement, ils ont senti une odeur de brûlé et trouvé trois enfants en pleurs qui pointaient la cuisine du doigt.
Le four était renversé, la porte plaquée contre le sol.

UN TATOUAGE FUTURISTE POUR SURVEILLER NOTRE SANTÉ



LA SOCIÉTÉ Chaotic Moon est en train de mettre au point un "Tech Tat", un tatouage technologique. Temporaire, il pourra notamment être utilisé dans un cadre médical.
Dans le futur, les tatouages ne seront pas seulement décoratifs, ils seront également utiles. Une société baptisée Chaotic Moon développe un tatouage technologique temporaire qui permet de surveiller notre état de santé. Il intègre des composants électroniques ainsi que des lumières LED et l'encre utilisée pour réaliser le dessin est électro-conductrice. Mis en place, le dispositif enregistre de nombreuses données comme notre rythme cardiaque, notre pression sanguine ou encore notre température corporelle. Toutes ces informations sont ensuite transmises en temps réel sur notre smartphone grâce à une application mobile. Un médecin pourrait alors être alerté en cas de problème.
Dans un premier temps, Chaotic Moon prévoit de destiner ce tatouage futuriste à l'armée, afin de pouvoir surveiller la santé des soldats par exemple. La commercialisation pour le grand public n'est pas prévue pour tout de suite et il faudra encore convaincre la population que le dispositif est sans danger.

DES VOLEURS DE PAËLLA SUIVIS À LA TRACE ET INTERPELLÉS



LE JEUDI, quand un employé d'un supermarché du boulevard du Général-Buat à Nantes voit trois hommes quitter le magasin en courant. Dont deux avec un plat contenant 8 kilos de paëlla, d'une valeur de 150 euros, rapporte ce vendredi Ouest France. Mais les policiers n'ont pas mis longtemps à mettre la main sur les malfrats.
En effet, selon les informations du quotidien, les policiers sont tombés sur des morceaux de paëlla au pied d'un immeuble. Puis à l'intérieur du bâtiment. Et enfin devant le paillasson devant un appartement. Une fois à l'intérieur, elle n'a pas eu besoin de chercher bien longtemps la fameuse paëlla.
Les voleurs n'avaient guère d'autre choix que de reconnaître les faits. Tous les trois en état d'ébriété, ils ont été interpellés et placés en garde à vue pour vol en réunion, précise Ouest France. Le magasin a déposé plainte. L'enquête est en cours.

Le saviez-vous

LES PERSONNES ATTEINTES DE DÉPRESSION PEUVENT AVOIR UNE PERCEPTION PLUS RÉALISTE DU MONDE !



Des études menées par des psychologues tels que Dobson et Franche en 1989 ou encore Alliage et Abramson en 1979 ont mis en avant l'idée du réalisme dépressif qui suggère que les personnes qui souffrent de dépression voient la réalité d'une manière plus précise que ceux qui ne sont pas déprimés.
Les illusions positives de la suffisance que beaucoup de gens ont sont absentes pour les personnes souffrantes de dépression, qui sont souvent trop conscients de leur existence réelle et de leur image dans le monde. Des études plus récentes ont toutefois réfuté cette théorie.

UN TIGRE SE PREND D'AFFECTION POUR LA CHÈVRE QU'IL DEVAIT MANGER



IL DEVAIT en faire son dîner, mais il a choisi d'en faire son amie. Au Safari Park de Shkotovsky, dans l'est de la Russie, un tigre de Sibérie, qui répond au doux nom d'Amur, s'est pris d'affection pour une chèvre dont il devait initialement faire son déjeuner.
Promise à un sort funeste, la biquette a été déposée vivante dans l'enclos du félin, qui aurait dû l'engloutir, façon Jurassic Park, ou presque.
Mais la chèvre a eu du pot, et a échappé à quelque chose de ce genre-là.
« Nos tigres reçoivent des proies vivantes deux fois par semaine, et celui-ci sait très bien comment chasser chèvres et lapins », raconte un des gardiens du zoo au Siberian Times.
« Mais là, Amur est tombé sur une chèvre qu'il a refusé de chasser », explique-t-il.
Et c'est sans doute à son sang-froid que la chèvre, qui avait l'œil du tigre, doit d'avoir encore la vie sauve. « Nous pensons qu'elle n'avait jamais rencontré de tigres auparavant, elle ne savait donc pas ce qu'est la peur face à cet animal », pense l'un des gardiens. Etonnés par cette scène insolite, ils ont surnommé la chèvre « Assurance ».
Mais ce n'est pas tout. En plus de suivre à la trace son nouveau copain, la biquette fait désormais la loi et a même réussi à squatter le lit du tigre, contraint de se reposer sur le toit de son abri. Le monde à l'envers.

Facebook élargit sa politique de congés parentaux

Après la décision de son patron-fondateur Mark Zuckerberg, bientôt papa, de prendre deux mois de congés paternité, Facebook va étendre à tous ses employés à travers le monde les quatre mois de congés parentaux que le groupe offre déjà aux employés américains.



A partir de début 2016, tous les nouveaux parents qui travaillent à plein temps pour le réseau social, partout dans le monde, pourront en bénéficier.
"Nous avons décidé de faire ce changement car il nous semblait le meilleur choix à faire pour nos collaborateurs et leurs familles", a expliqué Lori Matloff Goler, la directrice des ressources humaines de l'entreprise sur sa page Facebook mercredi.
"Cet avantage élargi concerne principalement les nouveaux pères y compris les relations de même sexe en dehors des Etats-Unis", ajoute-t-elle, la durée du congé maternité et paternité payé offert par Facebook étant déjà de quatre mois en Amérique.
La durée du congé peut être prise à n'importe quel moment durant l'année qui suit la naissance de l'enfant, même s'il s'agit d'une adoption, selon Mme Matloff Goler.
Mark Zuckerberg a annoncé la semaine dernière sa "décision très personnelle" de prendre deux mois de congé paternité après la naissance prochaine de son premier enfant, une fille.
La décision du groupe californien, elle, intervient une semaine après l'annonce par Spotify, le leader du secteur du streaming musical, que tous ses employés à plein temps pourront prendre jusqu'à six mois de congés parentaux payés, qu'ils pourront répartir comme ils le souhaitent sur les trois années suivant la naissance de l'enfant.

Apple Watch : L'heure de faire les comptes



UNE ÉTUDE américaine a révélé comment les utilisateurs interagissent avec l'Apple Watch. La montre connectée serait surtout utilisée pour regarder l'heure.
A un mois des fêtes de fin d'année, une étude a livré quelques indications sur la façon dont est utilisée l'Apple Watch. Sans grandes surprises, la montre connectée d'Apple est surtout utilisée pour regarder l'heure. Sur 1450 personnes interrogées, 96% des utilisateurs regardent leur montre connectée essentiellement pour voir l'heure.
L'étude nous informe également que 59% des sondés utilisent la smartwatch pour s'informer sur les déplacements réalisés, ou encore sur les exercices réalisés. Dans le même temps, la synchronisation avec un iPhone ne semble pas être la priorité des utilisateurs, puisque 40% seulement l'utilisent pour consulter les messages.

Le gaming, boudé sur l'Apple Watch

Si l'on se base sur les résultats de l'étude, l'Apple Watch ne serait pas vraiment plébiscitée pour les applications liées aux jeux. 73% des propriétaires n'auraient jamais installé d'application de gaming. 25% utilisent Siri et 17% utilisent l'Apple Watch plusieurs fois dans une semaine comme télécommande.Des résultats qui font donc penser à quoi que l'Apple Watch n'est pas vraiment utilisée pour son côté technologique. En moyenne, un utilisateur ne regarderait son Apple Watch que pendant 4 secondes. Le temps donc de regarder l'heure, voir si un éventuel message ne serait pas arrivé, et d'éventuellement montrer aux autres que l'on possède la montre connectée d'Apple. A ce sujet, il est intéressant de noter que 19 % ne se sentent pas à l'aise de consulter leur montre en public, et 9 % pensent que c'est plutôt mal poli.

Et si l'iPhone 7 sortait sans prise Jack ?

LA FIRME à la pomme est toujours la cible de rumeurs en tout genre. La dernière en date : l'iPhone 7 serait livré sans prise jack. Une rumeur relayée par plusieurs sites spécialisés.
Même si le prochain iPhone ne sera pas dévoilé avant l'année prochaine, des informations commencent déjà à sortir depuis quelques temps. Une rumeur émanant d'un site japonais réputé sérieux fait état d'un iPhone 7 qui serait dépourvu de prise jack. Une rumeur impossible à confirmer pour l'instant mais qui mérite que l'on s'y intéresse car relayée par différents sites spécialisés.

Un design inédit pour l'iPhone 7

Tous les ans on a droit à de nouveaux iPhones de la part de la firme de Cupertino. Si leurs performances sont sans cesse revues à la hausse, le design des appareils ne subit pas de gros changements année après année. Cependant, l'année prochaine l'iPhone pourrait subir une cure d'amincissement, Apple prévoyant d'exclure la prise jack de ces terminaux.



Ainsi, l'iPhone 7 ne pourrait mesurer que 6,1 mm, soit 1 millimètre de moins que l'iPhone 6S, la même épaisseur que le dernier iPod Touch. Ce dernier intègre pourtant bien une prise jack mais certains composants nécessaires à la téléphonie ne sont pas installés. Cette rumeur émane du site japonais « Macotakara », ayant des sources toujours bien placées et considéré comme une source fiable.

Un adaptateur Lightning pour les écouteurs

Sans prise jack il deviendrait impossible d'utiliser un casque ou des écouteurs classiques. La solution serait d'utiliser un adaptateur pour connecter son casque à la prise Lightning mais dans ce cas-là l'adaptateur serait-il fourni avec l'appareil ou plus vraisemblablement vendu à part ? Toutefois, toujours selon le site japonais, Apple serait en train de développer des écouteurs Earpods qui se connecteraient directement au port Lightning et plus à une prise jack 3.5 mm.
L'iPhone 7 ne devrait pas arriver avant septembre 2016, il faudra donc certainement attendre quelques mois avant de voir si cette rumeur se confirme.

MOTO X PLAY, LE SMARTPHONE SUPER AUTONOME DE MOTOROLA



Son design ne marquera pas les mémoires, mais ce n'est pas sur ce terrain que se positionne l'entreprise américaine Motorola. Son tout nouveau smartphone le Moto X Play, lancé officiellement le 26 octobre 2016, se caractérise à première vue par un aspect compact, bien loin des standards actuels incarnés par les derniers modèles d'Apple et de Samsung. La firme de Schaumburg (Illinois) a misé sur une autonomie exceptionnelle qui de fait rend le terminal un peu plus volumineux que ses concurrents. Ce smartphone peut en effet tenir entre 36 et 48 heures. Il est également doté d'un écran LCD 5,5 pouces et affiche une résolution Full HD de 1 920 x 1 080 pixels. Vendu en 16 Go en magasin, il est également disponible en 32 Go sur le site dédié. A noter : les bordures du Moto X Play sont en plastique avec peinture chromée, et son dos antidérapant est amovible pour permettre à l'utilisateur de personnaliser son smartphone, qui coûte 350 euros environ.

Vendu à Lenovo en 2014

Pionner du mobile, Motorola s'est relancé sur le marché des smartphone en 2013 avec le lancement du Moto X, premier smartphone à être fabriqué sur le sol américain. Dépassée par Apple, Samsung et l'ensemble des nouvelles technologies liées à l'émergence de ces devices, la firme américaine, rachetée par le chinois Lenovo à Google en 2014 pour 2,91 milliards de dollars, espère devenir un acteur du setceur, bien au-delà des 1% des parts de marché actuellement revendiquées.

UN NOUVEAU BRACELET CONNECTÉ CHEZ... MICROSOFT ?



Alors que Microsoft va présenter, le 6 octobre 2015, ses nouveautés produits autour de Windows 10, le géant américain pourrait en profiter pour commercialiser une nouvelle version de sa montre connectée baptisée Band. L'info vient du site espagnol MicrosoftInsider, visiblement bien informé, mais il faudra patienter jusqu'au 6 octobre 2015 pour être sûr de sa véracité. A l'occasion de sa prochaine conférence, Microsoft pourrait présenter la Microsoft Band 2, nouvelle version de la montre connectée lancée par le géant américain à la fin de l'année 2014. Selon les indications du site ibérique, cette montre intelligente serait dotée d'un design et de fonctionnalités ambitieuses, à l'image de la version précédente. Un écran courbé en couleur, deux capteurs pour mesurer l'activité physique et l'altitude à laquelle se trouve l'utilisateur, une finition métallique ainsi qu'un bracelet en caoutchouc, incurvé et adapté à l'ergonomie du poignet, seraient ainsi proposés. Microsoft devrait par ailleurs consacrer une partie de sa conférence à la présentation des smartphones Lumia 950 et Lumia 950 XL et surtout à sa tablette Surface Pro 4.

Questions ? Réponses !

BÉBÉ : LES GRANDS PRÉMATURÉS SONT-ILS PLUS HANDICAPÉS ?



Les grands prématurés sont des bébés nés avant la 33e semaine de grossesse. Cette naissance précoce engendre-t-elle des handicaps plus nombreux que pour les naissances à terme ?

Bébés grands prématurés : des handicaps mesurés

Bien plus que les enfants nés à terme, les grands prématurés souffrent de handicaps à l'âge scolaire. À l'âge de 5 ans, 9 % de ces enfants souffrent de troubles permanents du comportement ou moteur, regroupés sous le terme d'infirmité motrice cérébrale. Et 32 % d'entre eux ont un quotient intellectuel (QI) inférieur à 85. À l'âge de 8 ans, la majorité de ces enfants est scolarisée en classe ordinaire et bénéficie plus souvent d'aides éducatives que les enfants nés à terme.

Une étude sur les prématurés

À partir de 2011, une nouvelle étude suivra 4.000 enfants prématurés jusqu'à leur 12e anniversaire. Une manière d'évaluer la qualité et l'efficacité de leur prise en charge sur le long terme. Une concertation à l'échelle de l'Union permettrait des avancées dans un grand nombre de pays, en termes de prévention, de prise en charge financière et psychologique des familles, de suivi à long terme et d'accompagnement.

Un moustique OGM contre le paludisme

Des chercheurs de l'université de Californie ont développé une technologie particulièrement efficace pour créer des populations de moustiques génétiquement modifiés pour résister au paludisme. La technique qui utilise le système CRISPR-Cas9 avait fait ses preuves chez la drosophile.



Le paludisme (ou malaria) représente un problème de santé majeur dans le monde : plus de 40 % de la population vit dans des zones à risque pour la maladie et il y a environ 300 à 500 millions de cas chaque année. La mortalité liée au paludisme est en baisse grâce aux différentes stratégies développées pour lutter contre ce fléau : médicaments, protections des individus, modification de l'environnement... Mais malgré ces progrès, le paludisme aurait causé environ 580.000 décès en 2014 dans le monde, touchant notamment des enfants, des femmes enceintes, et surtout en Afrique.

Maladie parasitaire, le paludisme est transmis par différentes souches de moustiques, dont Anopheles stephensi, un vecteur présent en Asie mais aussi en Afrique. Ce moustique serait responsable d'environ 12 % des transmissions en Inde, essentiellement en milieu urbain, et de certaines épidémies récentes en Afrique.

Depuis plus de dix ans, différentes équipes dans le monde cherchent à modifier génétiquement les populations de moustiques pour obtenir des insectes résistants au parasite du paludisme, le Plasmodium, et enrayer ainsi la propagation de cet agent. En 2002, déjà, une équipe de la Case Western University (Ohio) modifiait un gène du moustique, mais sans succès. En 2010, des chercheurs de l'université d'Arizona parvenaient à un bon résultat en injectant dans le moustique un gène qui y est déjà présent mais modifié pour augmenter son taux d'expression. Les moustiques résistent bien au parasite mais à condition que les deux versions du gène, issues du père et de la mère (les allèles), soient toutes les deux modifiées.

C'est dans cette direction que la nouvelle recherche vient de franchir un pas important. Récemment, les biologistes Ethan Bier et Valentino Gantz, qui travaillaient sur des drosophiles, ont développé une nouvelle méthode innovante de modification du génome qui a pour intérêt de générer des mutations sur les deux copies d'un gène : comme la modification est présente sur les deux chromosomes d'une paire, elle se transmet à quasiment 100 % de la descendance. Cette technique de « réaction en chaîne mutagénique » (MCR, pour Mutagenic Chain Reaction) utilise le système CRISPR-Cas9.

Les chercheurs ont alors mené un projet avec le laboratoire d'Anthony James qui travaillait depuis près de 20 ans sur des moustiques modifiés en vue de lutter contre des maladies. L'objectif de cette nouvelle recherche était donc d'appliquer aux moustiques Anopheles stephensi la méthode utilisée chez les drosophiles pour insérer des gènes antipaludisme.

Des anticorps antipaludisme dans le moustique

Du point de vue technique, l'enzyme Cas9 qui coupe l'ADN et un ARN guide sont injectés dans un embryon de moustique. Le système cible un endroit précis dans l'ADN de la lignée germinale et insère les gènes anti-paludisme. En l'occurrence, il s'agissait de gènes d'anticorps. Ces anticorps dirigés contre le parasite ont été obtenus dans le système immunitaire de la souris lors d'une expérience précédente et avaient déjà été testés chez le moustique.

Pour s'assurer que l'élément qui portait les anticorps bloquant l'agent du paludisme avait bien atteint son objectif sur l'ADN, les chercheurs ont introduit en même temps une protéine qui donne une fluorescence rouge dans les yeux. Résultat : près de 100 % de la descendance (99,5 % exactement) portait le gène désiré, un taux de réussite tout à fait remarquable.

Pour Anthony James, professeur de biologie moléculaire, biochimie, microbiologie et génétique moléculaire, « ceci est une première étape importante. Nous savons que le gène marche. Les moustiques que nous avons créés ne sont pas l'étape finale, mais nous savons que cette technologie nous permet de créer efficacement de grandes populations ». D'après les auteurs, les souches obtenues avec cette méthode pourraient participer à l'éradication du paludisme.

Pluton et Charon révélées sur toutes leurs faces par New Horizons

LONGTEMPS demeurée un petit point pâle et flou sur les images des meilleurs télescopes terrestres, Pluton s'est enfin dévoilée le 14 juillet dernier à l'occasion de la visite rapide de la sonde New Horizons. Sur les images que nous découvrons, chacun peut notamment admirer la région Tombaugh, la face de la planète naine arborant un grand cœur. Sur ces images composites, il est possible d'observer, avec la meilleure résolution possible, une rotation complète des deux protagonistes du système binaire : Pluton et Charon.

Les amoureux de Pluton ont pris l'habitude d'admirer ces derniers mois la fameuse région Tombaugh, grande tache claire en forme de cœur, que New Horizons a survolé au plus près le 14 juillet 2015, à quelque 12.500 km de la surface. Les données que nous transmet la sonde en continu nous dévoilent ainsi semaine après semaine les paysages complexes qu'arbore la planète naine, notamment la plaine de Spoutnik – le ventricule gauche –, ses glaces visqueuses, ses petits trous, ses chaînes de montagne ou encore de probables cryovolcans. On découvre également l'étonnante diversité des reliefs environnants.



Mais tout cela ne représente qu'une partie de Pluton. On connait beaucoup moins l'autre moitié puisque la sonde ne l'a pas survolée d'aussi près. En effet, pour arriver au plus vite dans cette lointaine région du Système solaire, les concepteurs de la mission ont dû faire des compromis comme ne pas s'insérer en orbite autour de ce petit monde (ce qui aurait imposé de ralentir). Identifiée sur les images acquises par Hubble – les meilleurs portraits de Pluton jamais obtenus auparavant –, la tache blanche alias la région Tombaugh était donc programmée depuis longue date pour être la zone prioritaire à survoler lors de ce rendez-vous historique.

Un jour complet sur Pluton et Charon

Néanmoins, les planétologues et géophysiciens disposent de plusieurs vues de l'autre moitié de cet astre de 2.370 km de diamètre et de son compagnon Charon. Acquises via le télescope Lorri (Long Range Reconnaissance Imager) et le spectrographe imageur Ralph-MVIC au cours des jours précédents cette visite inédite, les images sont bien entendu dans une résolution inférieure selon la distance et ne permettent pas de décrire avec autant d'acuité les paysages de l'autre face mais elles révèlent tout de même de belles surprises.

Sur l'image composite en Une (la première de cet article) réunissant 10 clichés, on découvre Pluton au cours d'une rotation complète : un jour plutonien. Sa durée est équivalente à 6,4 jours terrestres. La première de la série, prise le 7 juillet alors que la sonde voyageant à près de 50.000 km/h était encore à 8 millions de km, est à 3 h sur ce cadran. La dernière date du 13 juillet, lorsque New Horizons n'était plus qu'à 645.000 km de sa cible. En dépit de l'aspect un peu flou, on devine çà et là, la présence de quelques formations circulaires, peut-être d'anciens cratères d'impact, et on reconnait la masse sombre en pointillés grossiers – un temps surnommée la « baleine » – qui ceinture l'équateur de l'ex-neuvième planète du Système solaire.

Synchronisée avec son grand voisin, Charon a aussi une rotation de 6,4 jours. Sur les 10 images présentant un jour complet (image ci-dessus, la deuxième de l'article), celle qui fut acquise à la plus grande distance, le 7 juillet à environ 10 millions de km, est à 9 h. La meilleure de la série, car photographiée de beaucoup plus près, le14 juillet, est positionnée à midi sur le cadran. Sur ces images composites de diverses résolutions, on identifie facilement la tache sombre baptisée Mordor macula qui coiffe le pôle nord du satellite naturel. Selon la rotation, on aperçoit aussi les longs canyons qui le balafrent.

Les abeilles sont bien désorientées et meurent à cause des insecticides néonicotinoïdes

Une nouvelle étude menée en plein champ par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) confirme que les risques des désorientation des abeilles exposées aux insecticides néonicotinoïdes. En outre, l'étude révèle que la proximité des parcelles traitées diminue l'espérance de vie des butineuses. Cependant, les colonies ont été capables de s'adapter à cette surmortalité en modifiant leur stratégie de production de couvain de façon à privilégier le renouvellement des ouvrières.

Alors que les colonies d'abeilles souffrent toujours de surmortalité et qu'il devient de plus en plus difficile de trouver du miel français dans les rayons, des chercheurs de l'INRA ont voulu vérifier, sur le terrain, les conditions d'exposition des abeilles aux effets toxiques d'un insecticide controversé de la famille des néonicotinoïdes, le thiaméthoxam. Cet insecticide est fabriqué par Syngenta sous la marque Cruiser pour lutter contre les taupins, oscinies, pucerons, cicadelles, thrips et sitones en protection du maïs, du colza, des pois et des betteraves notamment par enrobage des semences.

Déjà, en 2012, une équipe de scientifiques français de l'INRA mettait en évidence, en grandeur nature que le taux de non-retours à la ruche des abeilles intoxiquées était deux à trois fois supérieur à la normale : "Ce taux serait suffisant pour déséquilibrer une colonie, voire même la conduire à l'effondrement".

Malgré ces résultats inquiétants, cette gamme d'insecticide est toujours en grande partie autorisée et donc commercialisée[1]. Une nouvelle étude apporte des éléments scientifiques qui confirment la nécessité d'une réévaluation du risque par les agences sanitaires.

Les chercheurs de l'INRA ont équipé 7000 abeilles de micropuces RFID permettant de surveiller leur entrée/sortie de la ruche. Les abeilles pouvaient butiner dans un territoire agricole de 200 km² comprenant quelques parcelles de colza dont les semences étaient traitées à l'insecticide de la famille des néonicotinoïdes, le thiaméthoxame.



Les résultats montrent que le risque de mortalité des abeilles augmente selon l'exposition des ruches. Ce gradient d'exposition est fonction à la fois de la taille des parcelles et de leur distance à la ruche. L'effet de l'exposition s'accroit progressivement au cours de l'avancement de la floraison du colza allant d'un risque moyen de mortalité de 5 à 22%.

Cependant, les chercheurs n'ont pas observé d'altération des performances des ruches exposées : les quantités de miel produites restent les mêmes. Ceci s'expliquerait par l'adaptation démographique de la colonie à la surmortalité : "les colonies étudiées ont conservé des effectifs d'ouvrières et de butineuses suffisants pour maintenir la dynamique de production du miel. Ainsi, un rééquilibrage entre la taille du couvain mâle et celui des ouvrières apparaitrait pendant la floraison et dans les semaines qui suivent." indique l'INRA.

De plus, les scientifiques ont découvert des traces d'imidaclopride, une autre substance néonicotinoïde pourtant restreinte au traitement des semences des cultures non butinées, dans la plupart des échantillons de nectar prélevé dans des fleurs de colza, ainsi que dans le nectar collecté par les abeilles butineuses. Si l'étude initiale visait à cibler les effets de la seule molécule de thiaméthoxame, cette "co-exposition complique davantage l'évaluation du risque en plein champ, car il n'a pas été possible de distinguer l'impact individuel de l'une ou l'autre molécule sur les abeilles." explique l'INRA.

Au final, cette étude souligne la difficulté d'évaluer précisément les risques encourus par les abeilles en situation réelle d'exposition aux traitements phytosanitaires. "Ces risques sont mesurables à large échelle spatiale et se traduisent sur les ruches par des effets biologiques retardés." conclut l'INRA.

Une nouvelle fois, les auteurs de l'étude insistent sur la nécessité de mieux évaluer les effets chroniques de faibles doses de pesticides ainsi que les "effets coktails" inattendus lorsque les différentes substances actives des pesticides se cumulent. Des risques qui "ne sont pas à ce jour pris en compte par les autorités sanitaires", ces mêmes agences qui sont chargées d'autoriser la mise sur le marché des pesticides...

Rappelons qu'en 2012, l'Agence sanitaire pour l'alimentation et l'environnement (ANSES) tenait compte dans son avis de l'effet "d'une dose sublétale de thiaméthoxam sur le retour à la ruche des abeilles butineuses" mais concluait "de poursuivre les expérimentations sur la base de la technologie RFID en faisant varier les niveaux d'exposition pour se rapprocher davantage des doses auxquelles les abeilles sont communément exposées, et en approfondissant les conséquences des effets observés individuellement sur la dynamique de la colonie d'abeilles." C'est fait !

Un drone se fait attaquer et kidnapper en vol par un aigle dans les Alpes autrichiennes



COMBAT extraordinaire dans les airs : un aigle attaque un drone de dernière génération en survol de leur territoire. Mais le rapport de force est inégal et l'aigle va même capturer le drone pour l'emmener jusque dans son nid !

Alors que Patrick Pirche, un passionné, utilise son drone pour réaliser une vidéo du magnifique paysage montagnard du Tyrol en Autriche, son drone filme le passage d'un aigle sur sa gauche...

Cherchant à le retrouver, Patrick Pirche oriente la caméra embarquée vers le sol : l'aigle est en-dessous du drone et se prépare déjà à l'attaquer. Quelques secondes après, l'aigle fond sur sa proie, malmenée un temps mais bien capturée par les serres puissantes de l'oiseau. L'aigle va ensuite l'emmener jusque dans son nid situé au sol !

Après quelques coups de bec, il va le délaisser, laissant le temps à son propriétaire de venir le récupérer sur place, aidé par le GPS du drone.

Outre ces images exceptionnelles, ce qui étonne c'est la force de l'aigle

Le drone, un Phantom 3 de la marque DJI, est un modèle de dernière génération qui peut être équipé d'une caméra Full HD (1920 x 1080 pixels à 60 images par seconde), voire même 4K (4096 x 2160 pixels à 30 images par seconde), comme en témoignent la résolution de cette vidéo. L'engin, sophistiqué (GPS, Sonar...), pèse tout de même 1,28 kg pour un diamètre de près de 70 cm, ce n'est donc pas un petit engin qui a été saisi par l'aigle.

Le ravisseur pourrait être un aigle royal (Aquila chrysaetos), l'un des prédateurs les plus puissants chez les oiseaux, qui peut se rencontrer dans le massif Alpin. Bien qu'il montre localement de fortes préférences pour certaines proies, l'aigle royal est avant tout un opportuniste qui chasse tout animal de petite ou de moyenne taille qu'il peut rencontrer. L'aigle royal utilise son agilité, sa vitesse et ses serres extrêmement puissantes pour attraper ses proies : des lapins, des marmottes, des écureuils, mais aussi de grands mammifères comme les renards, les chats sauvages et domestiques, de jeunes chèvres de montagne, de jeunes bouquetins, et de jeunes cervidés ! Et des oiseaux, dont des espèces de grande taille comme des cygnes ou des grues, des corbeaux et des Goélands marins... Il n'est donc pas étonnant qu'il s'attaque sans aucune difficulté à un drone de bonne taille.

L'aigle royal mesure entre 66 à 100 cm de longueur avec une envergure est généralement comprise entre 1,8 et 2,34 m, pour un poids compris entre 4 et 6 kg. Il vole généralement à une vitesse de 45-50 km/h, mais peut aller jusqu'à 130 km/h. En piqué, sa vitesse peut avoisiner les 320 km/h...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Cherche

*Secrétaire qualifiée
*ouvriers qualifiés
*mécanicien Industriel
Tél : (0552).16.43.28
(Axe k. el Khena Mefath)

Vend

Vend F3 à Kouba Djilali El Yabess bien situer.

Tél. : (0550)66.38.90



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES ALIMENTS BONS POUR LA VUE



Les poissons gras

Riches en Oméga 3, les poissons gras comme le thon, le saumon, le hareng ou la sardine (à la vapeur ou grillés) permettent de mieux entretenir les membranes des cellules nerveuses, dont celles de la rétine, et donc de prévenir l'apparition de maladies oculaires liées à l'âge.

Clémentines, oranges et mandarines

Comme tous les agrumes, ces fruits que l'on trouve presque toute l'année sont riches en vitamine C. Cet antioxydant est très utile et connu pour protéger la cornée et le cristallin de l'œil, ainsi que pour aider à prévenir la cataracte (maladie qui apparaît avec l'âge et provoque notamment des éblouissements la nuit).

Les carottes

À l'image de beaucoup d'autres fruits orange et jaunes, la carotte est pleine de bêtacarotène, un antioxydant précurseur de la vitamine A et de pigments protégeant la rétine (notamment contre l'apparition de la cataracte). Attention aux carences qui peuvent provoquer une baisse de l'acuité visuelle.

Les épinards

Grâce à leur riche composition en pigments, bêtacarotène et vitamines, les épinards sont bénéfiques pour la santé de l'œil. Ils préservent de la perte d'acuité visuelle et des rayons UV. À mettre au cœur de ses menus, seuls ou en accompagnement, en salade ou cuits, plusieurs fois par semaine.

L'œuf

Grâce à ses nombreux antioxydants, dont la vitamine A essentielle pour bien voir la nuit, cet aliment est réputé pour ses vertus protectrices. Il préserve notamment contre la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), une maladie de la rétine qui apparaît avec le vieillissement.

LES SYMPTÔMES DE LA PELADE

La pelade se manifeste par la perte massive des cheveux, sous forme de touffes, mais aussi des poils (cils, barbe, etc.) et dans des cas extrêmement rares par une fragilisation des ongles qui deviennent rugueux. "Cette maladie auto-immune atteint l'ensemble des phanères", résume le Dr Passeron. Les personnes touchées présentent une plaque sans cheveux, le plus souvent de forme ronde ou ovale. En revanche, le cuir chevelu n'est pas atteint et ne présente aucune cicatrice.

Les différents niveaux de sévérité de la pelade

On distingue plusieurs niveaux de sévérité de la pelade, selon l'importance de son atteinte et la fréquence des épisodes :

- La pelade localisée est la plus commune. Elle affecte seulement les cheveux et peut se manifester par :

une plaque unique (sa guérison est spontanée dans 60 à 70 % des cas et ne requiert pas nécessairement de traitement)

des plaques multiples (le handicap esthétique est tel qu'un traitement est généralement proposé)

- La pelade massive survient en quelques jours et entraîne une perte de plus de la moitié des cheveux. Là encore, une prise en charge est nécessaire.
- La pelade sévère totale provoque une perte de tous les cheveux.
- La pelade universelle : très rare, elle affecte tous les poils.

Le traitement local de la pelade



La prise en charge des formes localisées de la pelade repose sur l'application de dermocorticoïdes locaux, en crème ou en gel. Ces produits ne s'accompagnent d'aucun effet secondaire et ne présentent aucune contre-indication. "Attention toutefois chez les hommes touchés à la barbe, chez qui ils peuvent entraîner une atrophie cutanée", prévient le Dr Passeron. Pour les zones où la peau est plus fine ou réactive, le dermatologue propose du tacrolimus, un immunosuppresseur prescrit hors AMM, à l'efficacité similaire.

En cas d'échec, il peut procéder à l'injection intra-lésionnelle de corticosone ou prescrire des séances de PUVAthérapie (irradiation par des rayons UV), très localisées, sur une période limitée.

Le recours à la pigmentation, notamment au niveau des sourcils, peut répondre à des préoccupations d'ordre esthétique, tout comme les extensions ou rajouts de cheveux.

Les atouts de l'huile de coco pour la peau



Très nourrissante, l'huile de coco aide à lutter contre la déshydratation. "C'est une huile assez douce aux vertus réparatrices". Elle apaise, calme les rougeurs, soulage les peaux échauffées par le soleil. "On le sait un peu moins mais son action apaisante est équivalente à celle de l'aloé vera". Par ailleurs, de par sa galénique, l'huile de coco apporte également un côté satiné à la peau et la sublime, sans oublier qu'elle va la parfumer subtilement de ce parfum paradisiaque. On s'en "badigeonne" donc à l'envie sur l'ensemble du corps et même du visage ! Les lèvres, le contour de l'œil retrouveront un nouvel éclat. Les laboratoires Aroma-Zone mettent quant à eaux en avant les pouvoirs moussants de l'huile de coco. "C'est pourquoi elle est très utilisée en savonnerie." L'huile de coco possède des vertus assouplissantes qui font qu'on lui prête aussi une action anti-vergetures.
Les Laboratoires Lavera nuancent quelque peu ces propriétés : "Les huiles sont en général bonnes pour atténuer les vergetures, car elles permettent de maintenir la souplesse de la peau. Ce n'est pas une particularité spécifique à l'huile de noix de coco."

QUEL SPORT POUR AFFINER LE VENTRE ?



En théorie :
Les sports cardio sont la règle pour parvenir à perdre du ventre. Il faut opter pour le vélo, le jogging, le squash et la natation. "L'activité de cardio, pratiquée au moins 3 fois par semaine, doit être couplée avec 10 minutes par jour d'exercices de gainage et de renforcement musculaire comme le Pilates, ou tout simplement, les traditionnels "abdos" que l'on peut faire chez soi, sur un tapis" conseille la coach.

Choux farcis

Ingrédient :

– 500 g de viande hachée
– 1 chou
– 200 g boulghour (peut être remplacer par du riz)
– Pois chiches cuits préalablement
– Mente
– Ail
– Sel – Poivre noir
– Paprika
– Carvi
– Huile



Préparation :

– Pilez l'ail avec le sel le cumin et le poivre noir; et mettez la viande hachée et la menthe ciselée dans un récipient, puis ajoutez le paprika
– Ajoutez l'ail, le boulghour et un œuf
– Faites cuir les feuilles de chou dans l'eau bouillante salée, mettez les dans une eau froide et égouttez les
– Séchez les feuilles de chou à l'aide d'un papier absorbant, puis retirez la partie dure et hachez la, puis ajoutez la à la viande et mélangez
– Mettez une feuille de chou sur une compresse étalée, placez une boule de farce au centre de la feuille de chou, puis faites une bourse avec la compresse et essorez
– Faites chauffer l'huile au-quelle vous allez ajouter le reste d'ail écrasé, le paprika et faites frire dans une petite quantité d'eau . puis ajoutez les pois chiches et les boulettes de chou et laissez cuire

Chaussons au fromage

Ingrédient :

– Farine : 300g
– Sucre: 2 c.à.s
– Huile: 1 verre de thé
– Lait tiède : 1 verre
– Levure boulangère: 1 c.à.s
– Sel : 1 c.à.c
– Yaourt naturel : 1 verre de thé

Farce :

– Fromage blanc
– Persille ciselé
– Olives verts coupés

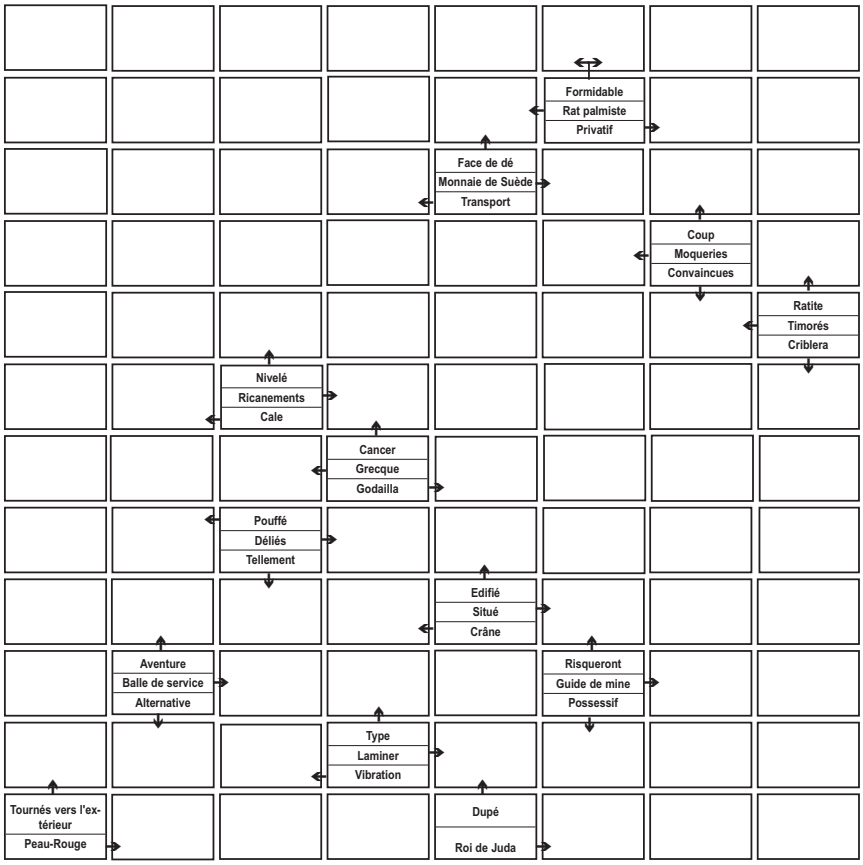
Préparation :

1. Dans un récipient mettez l'huile et le yaourt naturel et le sucre et battez avec un fouet.
2. Ajoutez la levure boulangère et le verre de lait tiède puis commencez a incorporez la farine et et le sel , pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse, ajoutez la farine si nécessaire
3. Couvrez et laissez reposer la pâte dans un endroit sec



4. Mélangez les ingrédients de la farce , aplatissez la pâte sur un plan de travaille fariné. Coupez des rondelles à l'aide d'un emporte pièce, mettez la farce au milieu, bien fermez les bordures.
5. Badigeonnez avec un œuf et mettez au four sur un plateau huilé a 150°

Mots fléchés n° 1423



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

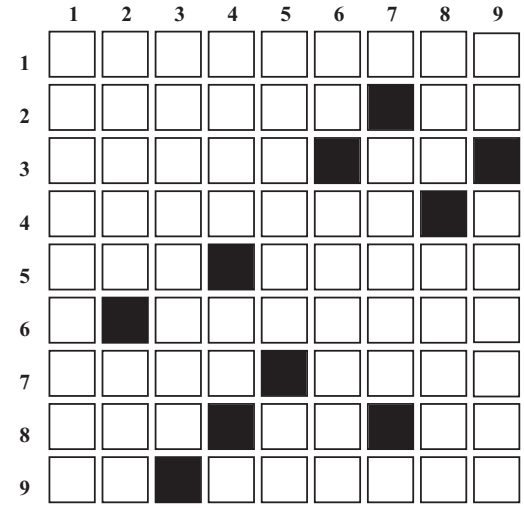
Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES

Verticalement

ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

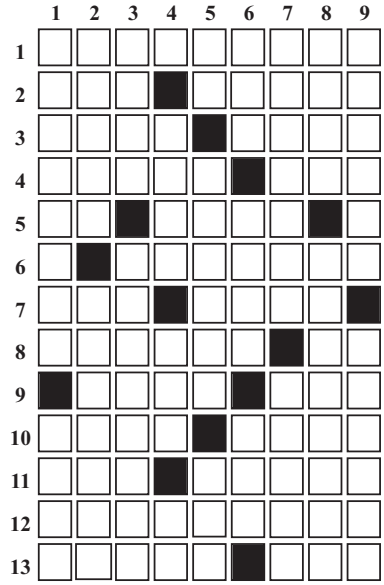
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER -
SAMBA
AGIR - MECENE -
B
UNS - VICEVER-
SA
DECHIRURES -
OS
RA - IL - RER -
RIO
OURS - BEBETE
- U
I - ISOLER -
ANAR
EMMENE -
ACCORD
SUE - UTILE -MAI

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

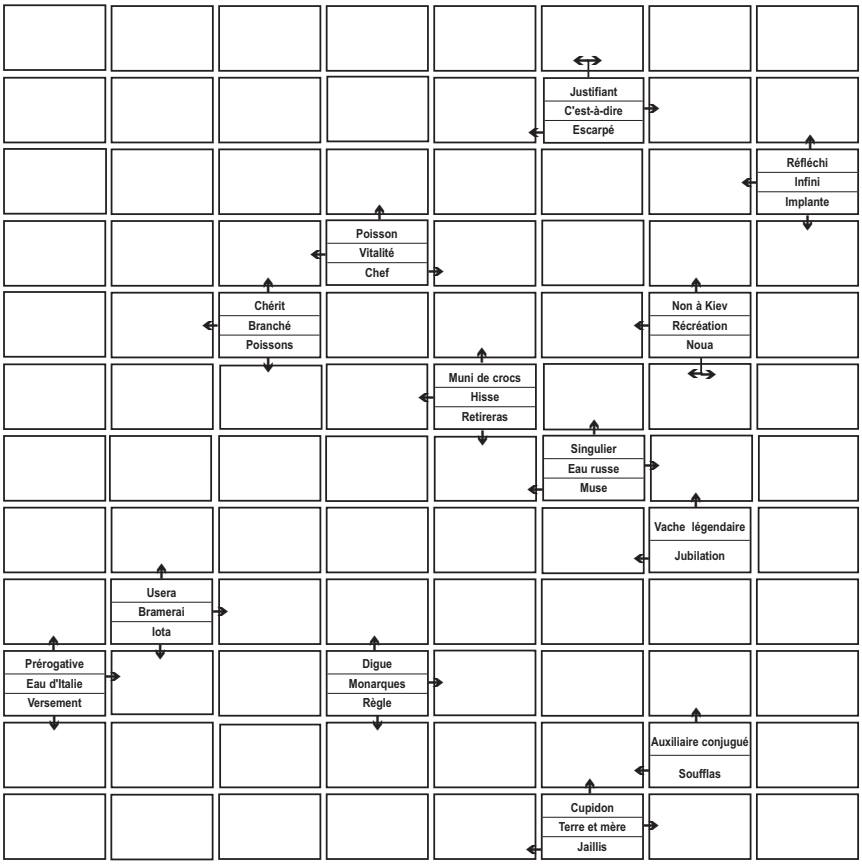
5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7



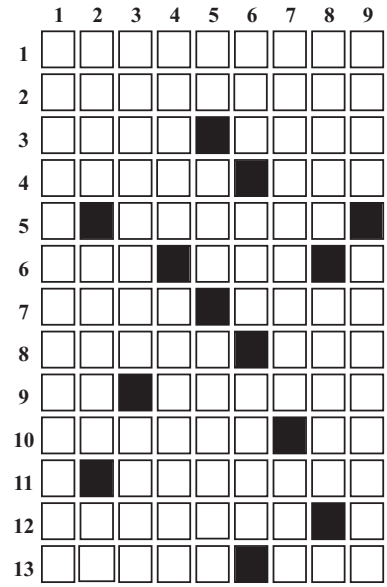
SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

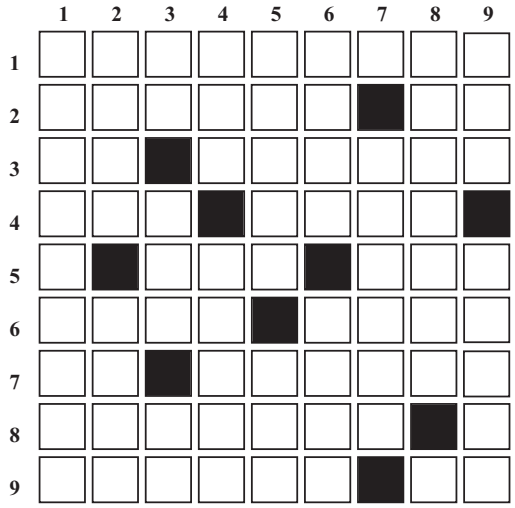
Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES - GAGNE
RECHES - CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE - O
DEFAVORISE - OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER - MESURES
AIE - SOUS - ESSE
GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE - TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Une famille formidable - Lisbonne-Strasbourg, allers-retours



TÉLÉFILM SENTIMENTAL - France (2015)
Une famille formidable - Lisbonne-Strasbourg, allers-retours Tous les Beaumont sont à Lisbonne, capitale du Portugal, pour rendre visite à Jérémie et Héléna, qui y ont ouvert une boulangerie française. Alors que tout le monde fête les anniversaires des jumeaux, le jeune homme fait une nouvelle crise de jalousie. Catherine, quant à elle, semble de plus en plus fatiguée. A l'aéroport, au moment de repartir, elle ...

21.00 : Versailles



SÉRIE HISTORIQUE - France (2015) - 1 saison / 10 épisodes
Fabien Marchal poursuit son enquête pour retrouver les assassins de la famille Parthenay. Les indices le conduisent à porter ses soupçons sur le duc de Cassel. Il parvient à mettre la main sur un témoin qui met tout en oeuvre pour le faire parler. Pendant ce temps, le roi surprend son frère Philippe d'Orléans dans les bras d'Henriette de Vallière. Fou de rage, le monarque fomente un plan pour nuire à son cadet

20.55 : L'amour est dans le pré : seconde chance



France (2015) - 1 saison / 8 épisodes
Quelques jours seulement après les rencontres lors d'un speed-dating, Jeanne, Philippe et Christophe reçoivent leurs nouveaux prétendantes et prétendants. Pendant six jours, ces derniers vont avoir le loisir de découvrir l'univers agricole de leurs hôtes, respectivement dans les Pyrénées-Atlantiques où Jeanne est éleveuse de brebis et de vaches et également kinésithérapeute, en Charente-Maritime chez le viticulteur Philippe, et en Haute-Vienne, où Christophe a un troupeau de ...

20.55 : Castle



SÉRIE POLICIÈRE avec Nathan Fillion, Stana Katic...
Kate et ses agents enquêtent sur la mort de Susan Watts, que l'on a retrouvée à moitié nue dans la poubelle d'une ruelle. La victime était une ancienne toxicomane qui avait été arrêtée plusieurs fois pour des petits délits. En pratiquant son autopsie, Lanie remarque que la défunte a subi des opérations de chirurgie esthétique qui ressemblent à celles pratiquées par le Dr Kelly Nieman, déjà soupçonnée de meurtre.

20.50 : La vie secrète des chansons



Télé-Loisirs
Message personnel Le musicien André Manoukian raconte les petits secrets des succès de la chanson française. Au piano, Dédé nous entraîne dans des histoires aussi étonnantes qu'émouvantes et recueille les confidences de leurs auteurs : ...

21.00 : Frou-Frou



COMÉDIE DRAMATIQUE - Franco-italienne (1955) - 1h50
Frou-Frou Dans le Paris de la Belle Epoque, Antoinette, 16 ans, est une modeste vendeuse de fleurs. Repérée par quatre pygmalions, la ravissante jeune femme va bientôt devenir une vedette du music-hall parisien.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:50	12:18	14:54	17:17	18:39
CONSTANTINE	05:54	12:22	15:00	17:23	18:45
ALGER	06:09	12:36	15:13	17:36	18:58
OUARGLA	05:54	12:27	15:15	17:38	18:56
CHLEF	06:15	12:43	15:22	17:44	19:06
MOSTAGANEM	06:20	12:48	15:27	17:50	19:11
ORAN	06:22	12:51	15:31	17:53	19:14

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5335 - LUNDI 18 SAFAR 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	21°	9°
Oran	25°	7°
Constantine	16°	4°
Ouargla	21°	7°

EXCÉDÉS PAR LES PROMESSES NON TENUES DES AUTORITÉS LOCALES

LES CITOYENS MÉCONTENTS COUPENT LA RN 12

Deux actions de protestation ont été menées simultanément hier par des habitants du quartier Berchiche à El-Kseur et des villageois de Tirdhen dans la commune de Toudja.

Des habitants du quartier Berchiche, dans la municipalité d'El-Kseur, sont excédés par les promesses non tenues des autorités locales et ont décidé de couper la RN 12 près de la zone industrielle de la localité. Ils ont remis une nouvelle fois leur plate-forme de revendications sur la table. Mais, cette fois-ci, en radicalisant leur mouvement de protestation au point de refuser de discuter avec les autorités locales, à leur tête le chef de daïra. Les mécontents réclament «l'aménagement de leur quartier (éclairage public, voirie, trottoirs...), le règlement juridique de leurs bâtisses et bien d'autres points». Hier, ils n'ont pas manqué de dénoncer la politique de deux poids deux mesures pratiquée par les autorités locales envers leur quartier.

«De nouveaux quartiers mitoyens ont été aménagés mais pas le nôtre», déclare un habitant. Il s'interroge par la suite sur cette situation et exige «la venue du wali» qui constitue, selon lui, «le seul interlocuteur valable avec qui nous voulons discuter».



DR

«Depuis 2007, nous réclamons l'aménagement de notre quartier mais personne ne veut nous écouter», fulmine un autre manifestant. La route était toujours fermée dans l'après-midi et rien ne semblait fléchir la position des contestataires. Cependant, cette action a causé beaucoup de désagréments aux usagers de cette route, contraints de faire le détour par Amizour en ce début de semaine. De leur côté, des villageois de Thirdhem de la commune de Toudja ont, à nouveau, fermé le siège de l'APC hier matin pour protester contre les mauvaises conditions de vie dans lesquelles ils évoluent. Ils ont une nouvelle fois avancé 16 points dan une plateforme de revendications dont l'aménagement des chemins, le renforcement en eau potable, le réaménagement de la salle de soins, l'installation de l'éclairage public... Les villageois ont été invités par le chef de daïra à une réunion à l'issue de laquelle ils ont accepté de rouvrir le siège de la mairie.

N. B.



PLUSIEURS COMMUNES D'ALGER SERONT TOUCHÉES

Suspension de l'alimentation en eau mardi et mercredi

L'ALIMENTATION en eau potable sera suspendue de mardi à 8h00 jusqu'au mercredi à 8h00 dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger en raison de travaux localisés dans la commune de Douera, a annoncé dimanche la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

La suspension de l'alimentation en eau potable touchera les communes suivantes : Draria, El Achour, Khraicia, Baba Hassen, Ouled Fayet, Dely Brahim, Saoula, Souidania, Rahmania, Douéra, Tessala El Merdja (cité 1040 logements et cité 930 logements) et Ouled Chebel (cité 3216 logements Chaibia), a précisé la même source.

Cette suspension en eau potable est due à des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire électrifiée à double voies reliant Birtouta, Sidi Abdellah et Zeralda nécessitant la déviation des canalisations de transport d'eau potable, a indiqué la SEAAl, qui a assuré que la situation se rétablira progressivement dés la fin des travaux.

La SEAAL rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

SA MALADIE A ÉTÉ IMPORTÉE ET NON DÉVELOPPÉE EN ALGÉRIE

Un cas de paludisme confirmé au CHU d'Oran

UN CAS de paludisme a été diagnostiqué et confirmé au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran et qui a touché un ressortissant malien, a indiqué hier à Oran le directeur général de cette structure sanitaire. « Ce ressortissant malien est arrivé jeudi aux urgences du CHUO dans un état critique.

Le malade a développé une forme très sévère de paludisme. Actuellement, il est dans un état comateux et se trouve en réanimation», a expliqué Benali Bouhadjar, en marge d'une rencontre régionale d'évaluation du secteur de la santé. Pour le responsable, « ce cas est importé et non développé en Algérie. Il est pris en charge au niveau de l'unité des maladies au risque infectieux ». « Cette unité a été créée pour prendre en charge les maladies au risque infectieux élevé, principalement d'éventuels cas d'Ebola ou autres virus.

Le ressortissant malien est pris en charge dans le cadre de ce circuit avec des procédures et des normes des maladies infectieuses complètement sécurisées », a-t-on encore souligné.

Un staff spécialisé a été formé au niveau de l'unité des maladies infectieuses de l'Hôpital de Marseille (France) spécialement pour faire face aux cas de maladies à risque infectieux, comme le paludisme, a-t-on assuré de même source.

Des dizaines de cas de paludisme «importés» ont été enregistrés depuis le début de l'année, notamment dans des wilayas du sud du pays, dont neuf cas découverts début novembre à Ouargla. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, avait affirmé que les cas de paludisme enregistrés à travers le pays sont « importés». « L'ensemble des cas de paludisme enregistrés à travers le pays sont importés, et aucun n'est autochtone», avait-il indiqué, lors de son inspection de structures hospitalières à Tamanrasset.

R. N.

ELLES SE TIENDRONT LES 2 ET 3 DÉCEMBRE 2015

Rencontres algéro-françaises sur la santé

SOUS le haut parrainage du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, l'ARESS (agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé) et Business France organisent les premières rencontres algéro-françaises de la santé » les 2 et 3 décembre 2015 à l'hôtel Mercure Bab Ezzouar, indique un communiqué de l'organisateur. Ces rencontres, selon la même source, «ont pour ambition et objectifs de promouvoir les échanges institutionnels entre les deux pays. Sur le volet économique, ces rencontres se veulent être un carrefour d'échanges entre des entreprises françaises, leaders dans le secteur de la santé, avec leurs homologues algériennes. Vingt-trois firmes, dont sept établies en Algérie, seront présentes». Ces rencontres ambitionnent, par ailleurs, toujours selon l'organisateur, de voir se nouer des accords de partenariat notamment dans le secteur productif.

S. N.

Le trait de Sidou

